

L'ANP S'ABSTIENT DE S'IMMISCRER DANS TOUT PROCESSUS ÉLECTORAL

COVID-19 EN ALGÉRIE

387
NOUVEAUX CAS
ET 7 DÉCÈS
EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4277 | Jeudi 10 juin 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ZONES ENCLAVÉES
DU GRAND-SUD

DÉBUT DU VOTE
DANS
LES BUREAUX
ITINÉRANTS

Page 5

HIRAK, EXERCICES TACTIQUES DE L'ANP, FRANCE, MAROC...

TEBBOUNE REMET LES PENDULES À L'HEURE

Page 3



PROTOCOLE SANITAIRE

VERS
LA RÉOUVERTURE
DES SALLES
DE FÊTES ?

Page 5

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

QUELLE APN
SORTIRA
DES URNES ?

Page 2



VOYAGEURS ALGÉRIENS
NOUVELLES
CONDITIONS
D'ENTRÉE
EN FRANCE

Page 16

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Quelle APN sortira des urnes ?

Les élections législatives anticipées de ce 12 juin suscitent une grande curiosité de la part des Algériens en général et des observateurs en particulier.

PAR KAMEL HAMED

Un intérêt qui s'explique pour différentes raisons. Il y a d'abord le contexte politique puisque ces élections, anticipées, rappelons-le, interviennent suite aux événements qu'a connus le pays depuis l'année 2019 avec les grandes manifestations qui ont mis fin au règne de l'ancien Président Abdelaziz Bouteflika et de son régime suivies de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 et le référendum sur la Constitution du 1^{er} novembre 2020 qui entre dans le cadre de l'agenda politique mis en route par le nouveau régime.

Un agenda qui n'a pas suscité l'adhésion d'une partie de la classe politique qui a, par conséquent, boycotté cette démarche. Cette partie de la classe politique a maintenu le cap en appelant au boycott des législatives ou en plaidant pour la non participation. D'où l'intérêt que suscite ce scrutin où sera observée à la loupe le taux de participation des électeurs. En ce sens le taux de participation constitue un enjeu majeur de ce rendez-vous électoral. C'est ainsi que durant la campagne électorale les partis politiques et les indépendants prenant part au scrutin n'ont eu de cesse d'appeler les Algériens à aller en masse aux urnes. Les partis qui ont boycottés le scrutin, inter-



dit de faire campagne pour leur choix politique, ont néanmoins réitéré, à travers des communiqués, leur rejet de cette élection invitant par conséquent les Algériens à s'abstenir d'aller aux urnes. Cette élection aura aussi la particularité, et c'est aussi une conséquence de la révolution du 22 février, d'être totalement indécise. C'est à tout le moins ce que pensent nombre d'Algériens et d'observateurs. Il est vrai que pour la première fois depuis l'avènement du pluralisme politique en

Algérie des partis, comme le FLN et le RND, ne partent pas dans cette course électorale avec les faveurs des pronostics. En effet, ces deux partis, qui ont dominé la scène politique nationale depuis l'ouverture politique, ont gagné toutes les élections depuis 1997. Que ce soit à l'Assemblée populaire nationale (APN) ou aux APC et APW ces deux partis ont toujours eu la majorité absolue dans ces assemblées élues. Cette hégémonie sans partage,

dénoncée sans cesse par l'opposition qui y voyait là la conséquence de la fraude électorale, a été ébranlée justement par le soulèvement du 22 février 2019. Dès lors honni par les algériens, ces deux partis politiques, qui étaient les piliers du règne de Bouteflika, sont devenus, même aux yeux du nouveau régime, très infréquentables. Discrédités donc ces deux partis, comme le considèrent les observateurs, n'auront pas la majorité comme de coutume. Ils risquent même, à moins d'une grosse surprise, de faire des scores ridicules. Cette nouvelle donne a ouvert l'appétit des autres partis et des indépendants qui croient que leur heure a désormais sonné. Ils nourrissent ainsi de grandes ambitions et n'hésitent d'ailleurs pas à l'afficher. Ainsi des partis comme le MSP et El Bina n'ont eu de cesse de clamer lors des trois semaines de la campagne électorale qu'ils vont remporter haut la main ces élections. Cela était impensable avant la chute de l'ancien régime où ces partis savaient d'avance que le FLN et le RND sortiraient vainqueurs des urnes. Et d'ailleurs il n'y a pas que les islamistes qui nourrissent de l'ambition puisque même les indépendants en font de même. Et c'est ce qui expliquerait cette fièvre électorale comme le prouve le nombre très élevé de listes électorales des indépendants. Ces nouvelles données font que les observateurs pronostiquent une future APN où aucun parti n'aura la majorité absolue. On prédit plutôt une présence hétéroclite de partis politiques et de listes indépendantes à l'APN. Cela reste à l'évidence des hypothèses car, en vérité, nul n'est en mesure de prédire avec exactitude l'issue du vote.

K. H.

REVUE EL DJEICH

L'ANP "s'abstient de s'immiscer dans le processus électoral"

PAR RACIM NIDAL

La revue *El Djeich* a indiqué dans son édition du mois de juin en cours, que l'Armée nationale populaire est une "Armée républicaine" qui continuera à tout jamais de s'acquitter de ses missions constitutionnelles", soulignant qu'elle s'"abstiendra de s'immiscer dans tout processus électoral". "A la veille d'un rendez-vous très important pour l'avenir de notre pays, représenté par les élections législatives, l'institution militaire insiste afin de lever toute confusion que certains cherchent à entretenir, et rappelle une fois de plus à ceux qui ont la mémoire sélective que l'Armée nationale populaire est une armée républicaine qui continuera à tout jamais de s'acquitter de ses missions constitutionnelles, conformément aux lois de la République, dans un esprit d'engagement et de volonté constante de défendre la souveraineté et l'unité de l'Algérie", a précisé l'éditorial du numéro 695 de la revue.

Dans l'éditorial de la publication, il est souligné que l'ANP s'abstiendra de s'"immiscer dans tout processus électoral, à moins que ce ne soit pour réunir les conditions idoines, à même d'assurer son déroulement en toute sécurité et permettre ainsi à notre peuple d'exprimer librement et en toute transparence son libre choix de ceux qui auront à le représenter au sein de l'instance législative, sans pression ni coercition".

Il a fait savoir que les éléments de l'ANP "s'acquitteront, aux côtés de leurs conci-

toyens, de ce devoir national en exprimant leur voix en toute liberté et transparence". Cependant "au delà, l'ANP refuse de tomber dans le jeu des égarés comme elle refuse également de servir de marchepied à ceux dont l'incapacité à mobiliser les citoyens et à gagner leur confiance, cherchent vainement des justifications à leurs échecs et à leur déception.

Parce que notre peuple nourrit de grands espoirs dans le changement et l'édification de la nouvelle Algérie, comme promis par le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, il trouvera toujours à ses côtés une institution militaire qui a fait sienne son combat pour le renforcement de l'État de droit et l'enracinement des fondements d'une société démocratique", a écrit la revue *El-Djeich*.

Elle a rassuré que l'ANP est une institution "fidèle" à son serment et à ses engagements, une institution qui a "véritablement mérité d'être la digne héritière de la glorieuse Armée de libération nationale". La revue a rappelé, dans ce contexte, la dernière visite du général de corps d'armée dans la 1^{re} région militaire, où il a averti ceux qui projettent de perturber les élections ou d'influer sur leur déroulement, en affirmant que "le peuple algérien est plus que jamais conscient et il ne se laissera pas manipuler ou entraîner dans des dédales périlleuses, pour faire échec à tous les plans malveillants, en se tenant tel un seul homme aux côtés des institutions de

l'État face à tous les comploteurs". Évoquant par ailleurs, la situation sécuritaire qui prévaut dans les pays voisins, l'éditorialiste note que "la situation d'instabilité qui prévaut dans les pays du voisinage et ce qu'elle engendre comme chaos, activités criminelles endémiques et de terrorisme cherche une fois de plus un nouveau point d'ancrage et de nouveaux points de déploiement, ainsi que les interventions directes et indirectes de certains pays pour dicter leurs politiques et piller les biens et les richesses, ou encore l'exploitation du cyberspace pour lancer une nouvelle forme de guerre s'appuyant principalement sur les médias sociaux, devenus un refuge pour les réseaux du crime organisé, utilisés comme moyen de désinformation et pour les besoins de campagnes hostiles malveillantes afin de provoquer la discorde parmi les membres d'un même peuple".

Il a affirmé, à ce propos, que "toutes ces évolutions et dangers imposent à notre pays d'y faire face par tous les moyens et de s'adapter aux défis de l'heure afin de se protéger et d'assurer la sécurité de notre peuple".

Pour cela, a-t-il dit, le peuple algérien "doit être conscient de l'ampleur de ces défis, démasquer les traîtres et les mercenaires et faire face à tous ceux qui cherchent à porter atteinte à la stabilité, à la sécurité et à l'unité de l'Algérie".

L'éditorial est revenu également sur les dernières sorties du chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée Saïd

Chanegriha qui a supervisé l'exécution de trois exercices tactiques avec munitions réelles "Raâd 2021", "El Hasm 2021" et "SaHQ 2021", dans les deuxième, troisième et première Régions militaires respectivement.

Il est indiqué que dans la mesure où ces trois exercices s'inscrivent dans le cadre de "la poursuite du processus de renforcement des capacités de l'Armée sur tous les plans", les opérations de combat se sont caractérisées par "un haut niveau de professionnalisme à tous les stades et un excellent niveau tactique et opérationnel, reflétant les capacités élevées des équipages et des commandants à tous les niveaux, s'agissant notamment de l'utilisation optimale du terrain, la coordination étroite entre les différentes unités participantes et la haute compétence des cadres en matière de maîtrise des différents systèmes d'armes et équipements employés".

C'est ce sur quoi, le général de corps d'Armée a insisté en mettant l'accent, a-t-on rappelé, sur "la poursuite de l'édification d'une force dissuasive capable de faire face à toute forme d'agression et de trahison, en continuant sur cette démarche scientifique rigoureuse et ambitieuse, qui a pour devise le maintien de la disponibilité opérationnelle pour faire face à toute urgence, au service des objectifs tracés qui sont partie intégrante des grands objectifs et de la stratégie judicieuse adoptée".

R. N.

HIRAK, EXERCICES TACTIQUES DE L'ANP, FRANCE, MAROC...

Tebboune remet les pendules à l'heure

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé mardi que les conspirations ourdies contre l'Algérie en raison de ses positions indépendantes et son système social constitutionnalisés ne feraient pas taire sa voix...

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le chef de l'État se félicitera de la grande conscience des Algériens convaincus que le changement émane de l'intérieur.

Dans une entrevue accordée à la chaîne qatarie *Al Jazeera*, le Président Tebboune a indiqué que "l'Algérie était depuis longtemps cible de conspirations en raison de sa position contre les complots ourdis visant le monde arabe, c'est pourquoi elle est restée debout parmi tant d'autres pays arabes qui ont connu le fameux 'printemps arabe'".

Relevant que l'Algérie n'avait pas de dettes extérieures, que ses positions étaient indépendantes et que son système social était constitutionnalisés et codifiés, le chef de l'État a précisé que "l'Algérie porte le flambeau de la Palestine, du Sahara occidental et des peuples opprimés, c'est pour cette raison que l'on veut faire taire sa voix, mais cela n'arrivera pas". Le "Hirak authentique béni a sauvé l'Algérie d'une véritable catastrophe qui a failli anéantir l'État", a-t-il rappelé, estimant que "13 millions d'Algériens ont sauvé l'Algérie du 5^e mandat et du prolongement du 4^e, et plus de 10 millions de citoyens ont participé à la Présidentielle". Nous avançons vers un "5^e mandat d'un Président incapable de gérer en raison de son état de santé, lorsque la *issaba* voulait exploiter sa maladie pour accaparer le pouvoir pour cinq autres années et piller encore les fonds de l'État, les choses auraient pu se terminer dans la violence", dira-t-il.

Et de confier que "grâce à la conscience du peuple, convaincu que le changement s'opère de l'intérieur et nullement par le recours à la violence ou le sang, l'Algérie a pu sortir de la zone du danger". Grâce à son pacifisme, le "Hirak authentique est sorti victorieux sous la protection des services de sécurité et de l'armée", a soutenu le Président Tebboune, ajoutant que "les récentes marches n'avaient pas d'organiseurs connus et n'étaient plus unifiées en termes d'idées, de revendications ou de slogans", avant de souligner que "50 wilayas algériennes sur 58 n'enregistrent aucune marche ces derniers temps".

Et de rappeler que le monopole de l'importation était entre les mains d'une "issaba" d'une cinquantaine de personnes, qui avaient un pouvoir absolu pour décider qui pouvait investir en Algérie. M. Tebboune a fait savoir que "la *issaba* a volé et transféré à l'étranger des centaines de milliards de dollars", précisant que l'État a investi presque 1.000 mds USD depuis le début des années 2000 et que le taux de surfacturation était de 30 %.

Soulignant, dans ce sens, que la justice



algérienne "a saisi et récupéré au profit du Trésor public tous les biens connus de la *'issaba'*", le Président Tebboune a révélé que "l'Algérie œuvre de concert avec les pays amis en Europe et à travers le monde à la découverte des avoirs détournés, et partant à les récupérer".

Au volet politique, le Président Tebboune a assuré que "l'Algérie s'est débarrassée irrémédiablement de l'islam idéologique et que le courant islamiste actif en Algérie est différent des courants islamistes dans d'autres pays". Par ailleurs, le chef de l'État a affirmé que "la relation entre la Présidence et l'Armée est une relation somme toute naturelle" et que "l'Armée algérienne est une institution constitutionnelle qui sacralise la Constitution de l'État".

"L'Algérie jouit de stabilité grâce à la force de son Armée et celui qui a dit que l'Algérie tombera après la Syrie s'est trompé", a-t-il poursuivi.

L'Algérie a renoué avec le lustre de sa diplomatie

Au volet international, le président de la République a affirmé que "l'Algérie qui a renoué avec le lustre de sa diplomatie n'a jamais failli au droit international ni à l'application des décisions onusiennes". Concernant la question palestinienne, le Président Tebboune a soutenu que "la position de l'Algérie est constante, imprescriptible et immuable", rappelant l'accord conclu dans le cadre de la Ligue arabe sur la base du principe de "la terre contre la paix" qui prévoit l'établissement de l'État de Palestine comme préalable à la paix.

"Il n'y a hélas aujourd'hui ni paix ni terre, d'où les interrogations sur l'utilité de la normalisation", a souligné le président de la République.

Au sujet des relations avec le Maroc voisin, le Président Tebboune a déclaré : "Nous n'avons pas de problème avec le Maroc, c'est le Maroc qui a un problème avec nous". La question du "Sahara occidental est depuis quatre décennies entre les mains de la commission onusienne de décolonisation. Les Nations unies considèrent le Sahara occidental comme une colonie", a rappelé le chef de l'État.

"Nous entretenons par le passé de bonnes relations avec le Maroc et les frontières étaient ouvertes malgré le dossier du Sahara occidental", a-t-il fait

savoir, réaffirmant la position constante de l'Algérie à l'égard du Sahara occidental. "Nous n'acceptons pas le fait accompli quelles que soient les circonstances", a-t-il soutenu. A propos de la crise libyenne, le président de la République a rappelé que l'Algérie a refusé que Tripoli "tombe aux mains des mercenaires", ajoutant qu'"elle était prête à intervenir d'une façon ou d'une autre pour empêcher sa chute". Quand nous avons dit que "Tripoli était une ligne rouge, nous l'avons fait sciemment et les concernés ont saisi le message", a-t-il affirmé, rappelant la position de l'Algérie qui a appelé, à la Conférence de Berlin, à la tenue d'élections générales en Libye sous l'égide des Nations unies.

"Les frères Libyens ont demandé à ce que la réconciliation libyenne se fasse en Algérie, et c'est ce qu'a confirmé le chef du gouvernement d'union nationale en Libye lors de sa dernière visite en Algérie", a rappelé Tebboune.

Soulignant que l'instabilité de la Libye a eu des répercussions sur la situation au Mali et au Sahel, le Président Tebboune a fait état de "caravanes chargées d'armes lourdes et légères repérées par satellites en direction de la région du Sahel sans être interceptées dans le souci de cerner l'Algérie". De tels actes "avaient pour objectif de cerner l'Algérie pour faciliter son infiltration et c'est pourquoi nous œuvrons à renforcer davantage notre armée", a ajouté M. Tebboune qui précise que les dernières manœuvres militaires visent à "assurer l'état prêt des troupes en cas d'urgence".

Concernant la situation au Mali, le Président Tebboune a affirmé que l'Algérie "prenait en charge les problèmes du Mali depuis l'indépendance sans arrières pensées".

S'agissant des relations avec la France, le Président Tebboune a évoqué l'existence en France de trois lobbies, expliquant que "le premier est celui des anciens colons qui ont quitté l'Algérie après l'indépendance et transmis leur rancœur à leur descendance, le deuxième est le prolongement de l'Armée secrète française et le troisième, comprend des Algériens qui ont choisi de soutenir la France". Pour ce qui est de l'éditorial du journal *Le Monde* sur l'Algérie, le Président Tebboune a déclaré que l'Algérie dont parle ce journal "n'est pas l'Algérie que nous connaissons".

L'ANP s'est retirée de la politique et elle est prête pour toute situation d'urgence

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Armée nationale populaire (ANP) s'est retirée de la politique depuis une quinzaine d'années et est état prêt pour toute situation d'urgence dans le cadre des missions constitutionnelles qui lui sont dévolues. Le Président Tebboune a indiqué que l'Algérie œuvre à renforcer "davantage" son armée, précisant que "les dernières manœuvres de l'ANP s'inscrivent dans le cadre de sa professionnalisation et de la garantie de l'état prêt de ses troupes pour toute situation d'urgence". Soulignant que l'ANP "est une institution constitutionnelle qui sacralise la Constitution de l'État".

"La relation entre la Présidence et l'Armée est une relation somme toute naturelle", a-t-il ajouté dans ce sens, affirmant que "la stabilité du pays a été préservée grâce à la force de l'ANP".

Par ailleurs, le président de la République a indiqué que "l'Algérie était depuis longtemps cible de conspirations en raison de sa position contre les complots, mais aussi parce qu'elle porte le flambeau de la Palestine, du Sahara occidental et des peuples opprimés. C'est pour cette raison que l'on veut faire taire sa voix, mais cela n'arrivera pas", a-t-il soutenu. Relevant à ce propos, que l'Algérie n'a pas de dettes extérieures, que ses positions sont indépendantes et que son système social est constitutionnalisés, le chef de l'État a mis en avant les acquis réalisés dans ce sens, à l'instar de la subvention des produits alimentaires, la gratuité de la médecine et de l'enseignement, "ce qui permet une vie décente au citoyen", a-t-il ajouté.

S'agissant des relations algéro-françaises, le Président Tebboune a évoqué l'existence en France de trois lobbies, "en désaccord entre eux d'ailleurs" expliquant qu'il s'agit du lobby des colons ayant quitté l'Algérie au lendemain de l'Indépendance et qui ont transmis leur rancœur à leur descendance, d'un deuxième constituant le prolongement de l'Armée secrète française et d'un troisième formé d'Algériens qui ont choisi de soutenir la France.

L. B.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC
DE DROGUE16
narcotrafiquants
arrêtés aux
frontières Ouest

Des détachements de l'Armée nationale populaire ont mené, du 2 au 8 juin 2021, plusieurs opérations. Des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont arrêté au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, 16 narcotrafiquants et saisi 9 quintaux et 9 kilogrammes de kif traité, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc. Alors que 39 autres narcotrafiquants ont été interceptés. 36 kilogrammes de kif traité et 28640 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont arrêté à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj-Badji-Mokhtar et Djanet, 163 individus et saisi une mitrailleuse de type Kalachnikov, un fusil de chasse et une quantité de munitions, outre 23 véhicules, 217 groupes électrogènes. 148 marteaux-piqueurs, et 8 outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. Ainsi que 1.905 sacs de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des explosifs, des équipements de détonation et d'autres équipements utilisés dans les opérations illégales d'extraction d'or, en plus de 20 quintaux de déchets de cuivre et 23,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande.

Un autre détachement, en coordination avec les services de sécurité nationale et des douanes à Bordj-Bou-Arredj, a arrêté 1 personne et a saisi un fusil de chasse et un camion chargé de 440.000 cartouches vides pour fusils de chasse et 107.490 unités de tabac, outre la saisie de 3 véhicules chargés de 30.000 paquets de cigarettes.

En revanche, les gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant, estimées à 24.157 litres, à Tebessa, El-Taref, Souk-Ahras, Bordj-Badji-Mokhtar et Tindouf. Dans un autre contexte, les gardes-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 27 individus qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Alger et Oran.

ÉDUCATION NATIONALE

Les proviseurs de
lycées suspendent
leur mouvement
de grève

Le Syndicat national des proviseurs des lycées - CNADL - a renoncé à son mouvement de grève qui devait normalement prendre forme à travers le boycott des examens de fin d'année et la rupture de toute relation avec l'Administration.

Néanmoins, le syndicat exige la prime des 5.000 dinars comme une urgence "non négociable", tout en demandant à la tutelle de faire preuve de célérité et de sérieux dans la prise en charge des autres revendications des proviseurs des lycées, dont la révision du point indiciaire.

La suspension de la grève des proviseurs se veut comme un geste de bonne volonté du syndicat qui met néanmoins contre les "conséquences funestes" d'un éventuel coup fourré de la tutelle qui viendrait à revenir sur les engagements pris lors des récentes réunions bilatérales avec le ministre et ses collaborateurs.

R. N.

PHÉNOMÈNE DES HARRAGA

Plus de 200 personnes ont péri
en mer depuis janvier 2021

Si la mort doit arriver, il s'agit d'une formalité, sans plus, pour une jeunesse qui aspire à une vie meilleure.

PAR IDIR AMMOUR

Des propos vérifiés sur les différentes côtes des deux rives, où le rêve de certains d'entre eux s'évapore, accueillant malheureusement leurs corps sans vie. En effet, encore une fois, l'année 2021 a été particulièrement meurtrière pour les Algériens candidats à l'émigration clandestine vers l'Europe. Même si l'on est au milieu de l'année, le bilan publié cette semaine en Espagne fait état de dizaines de morts. Une hécatombe qui va certainement continuer au regard du nombre d'embarcations qui quittent les bourgades côtières de l'est et de l'ouest du pays. Les jeunes, qui recourent à cet acte ultime - la harka - n'ont pas le choix et leur volonté de quitter le pays peut se mesurer aussi aux récides qu'ils commettent. Depuis le début de l'année, des milliers d'Algériens ont quitté le pays par mer. À bord d'embarcations de fortune, plusieurs centaines d'entre eux parviennent jusqu'aux côtes européennes. Partir est, pour eux, est un acte héroïque. Des vidéos qui vantent et louent le courage de ces jeunes harraga circulent sous le manteau ou d'un téléphone portable à un autre. Elles montrent des jeunes qui ont atteint les rives européennes. Mais ce n'est pas le cas de



dizaines d'autres qui périssent en mer. Selon Francisco José Clemente Martín, un activiste espagnol qui travaille notamment avec l'ONG Centre international pour l'identification des migrants disparus, au moins 200 personnes ont trouvé la mort rien que dans la région d'Almeria depuis janvier 2021. Malheureusement, "beaucoup de migrants disparaissent en mer sans que leurs corps soient retrouvés", déplore-t-il. Et d'ajouter que "depuis le début de l'année, nous avons enregistré 180 embarcations, transportant des harraga dont 95 % étaient

Algériens, rien que dans la région d'Almeria". Ce jeune archéologue de formation affirme que si on compte un nombre de dix personnes pour chaque embarcation, le nombre de migrants secourus dépasserait les 1.800. "Mais nous pouvons aller facilement jusqu'à 2 500 personnes", a-t-il estimé. L'Organisation des Nations unies pour les réfugiés, quant à elle, estime que pas moins de 10.000 Algériens sont arrivés aux frontières sud de l'Europe, notamment en Espagne et en Italie.

I. A.

SELON L'ENQUÊTE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Des fellahs ont bradé leurs récoltes
aux spéculateurs

PAR FAYCAL ABDELGHANI

La dernière enquête qui a été menée par le ministère de l'Agriculture a conclu à une vente bradée des récoltes de certains produits aux spéculateurs. Ces derniers ont acheté pour 150 millions de centimes des récoltes de 1 hectare.

Le site du ministère de l'Agriculture et du Développement rural a publié les résultats de cette enquête en soulignant que "des personnes étrangères au monde de l'agriculture ont acheté des récoltes de pomme de terre pour une valeur de 1,5 million de dinars pour un hectare de terre". Ces spéculateurs ont ensuite procédé "à un stock dans des dépôts non recensés par les DSA et les ont écoulés ensuite à prix fort". Selon le ministère de l'agriculture "des fellahs et producteurs ont

conclu ces ventes suite à la sécheresse qui a sévi durant le printemps derniers et qui s'est répercuté sur le rendement de leurs récoltes". Il faut noter que les prix des récoltes à l'hectare sont balisés selon des prix fixés par l'État qui les achète selon le rendement à l'hectare. Il s'agit principalement des produits maraîchers tels que les tomates, les concombres, carottes, oignons et ail où ce sont les coopératives agricoles nouvellement créées qui doivent vendre à la collectivité publique représentée par le ministère de l'Agriculture et non pas la vente directe en gros. Pour ce qui est de la pomme de terre, 80 % des semences produites localement ont été utilisées dernièrement où la facture de l'importation de ces semences a été considérablement réduite. Il faut dire que cette démarche est inscrite pour éviter tout inter-

médiaire et spéculateur qui va acheter des produits à bas prix pour les revendre à prix fort. Le ministère de l'Agriculture qui vient d'interdire également la vente de l'orge de semence et de consommation à des parties tierces veut contrôler ce produit d'une importance cruciale au seul profit des CCLS (coopératives de céréales et de légumes secs). Pour éviter d'éventuels dérapages, l'État va multiplier les inspections sur terrain sur instruction du ministre de l'Agriculture afin de préserver les récoltes de la moisson 2020-2021. Désormais, les produits agricoles selon chaque saison seront soumis à la vente directe aux coopératives étatiques et non aux marchés de gros où là généralement commencent des négociations pour faire grimper la mercuriale.

F. A.

TRANSPORT MARITIME

Les opérateurs appelés à restituer les conteneurs
aux armateurs étrangers

PAR RANIA NAILI

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a appelé, à Alger, les opérateurs économiques algériens à restituer au plus vite aux armateurs étrangers les conteneurs qu'ils utilisent pour leurs importations afin d'éviter le paiement de frais supplémentaires en devises. S'exprimant lors d'un point de presse à l'occasion de la réception du navire porte-conteneurs - Cirta -, au port d'Alger, M. Nasri a lancé un appel aux opérateurs économiques algériens pour

qu'ils restituent aux armateurs étrangers et dans "les plus brefs délais", les conteneurs qu'ils utilisent. Le retard accusé dans la restitution de ces conteneurs "engendre des problèmes et le paiement de frais supplémentaires aux armateurs étrangers. Chaque jour de retard coûte au pays des sommes importantes d'argent en dinars et en devises. Cela en plus des répercussions de ces frais supplémentaires sur les prix de revient des produits de consommation importés", a expliqué M. Nasri. La restitution des conteneurs dans les plus courts délais permettra de régler ce pro-

blème qui reste selon le ministre des Travaux publics et des Transports "inadmissible".

Recourir aux compagnies nationales
de transport maritime

M. Nasri a exhorté, en outre, les opérateurs économiques algériens, publics ou privés, à faire appel, "dans la mesure du possible", dans le cadre de leurs opérations d'importation et d'exportation, aux entreprises nationales de transport maritime afin de réduire les dépenses en devises. A ce propos, le ministre a assuré que des efforts ont

été déployés dans le cadre d'un plan visant à la relance du pavillon national, pour permettre à l'armateur national d'atteindre entre 23 et 25 % des parts du marché algérien du transport maritime des marchandises, estimé actuellement à 6 %. "L'Algérie aspire à réaliser beaucoup plus grâce à d'autres investissements dans le secteur", a-t-il souligné. Par ailleurs, M. Nasri a évoqué, à l'occasion, l'activité de l'exportation qui devrait connaître, selon lui, "un essor dans les mois prochains et dans les années à venir".

R. N.

COVID-1 EN ALGÉRIE

Vers la réouverture des salles de fêtes ?

Parmi les mesures d'allègement des restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie du coronavirus, revendiquées par les citoyens, la réouverture des salles les fêtes.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Après la reprise partielle des vols sous un protocole sanitaire strict mis en place par le Comité scientifique, ce dernier a proposé un autre protocole pour une éventuelle réouverture des salles de fêtes pour l'été 2021, après plus d'une année de fermeture.

C'est ce qu'a annoncé, vendredi, Dr Lyes Akhamouk, membre du Comité scientifique dans une déclaration accordée au journal arabophone *Achaab*. "Il n'y a pas d'empêchement à la réouverture et la reprise d'activité des salles de fêtes pour cet été", a-t-il, en effet, déclaré. Cette mesure devra être, selon lui, accompagnée par un protocole spécial mis en place par le Comité scientifique. Ceci dit, il précise que la "décision finale revient aux plus hautes autorités de pays". Dr Lyes Akhamouk a tenu à signaler que "plusieurs fêtes de mariage ou autres sont organisées actuellement dans les villes et endroits qui ne sont pas équipés et ne répondent pas aux normes nécessaires pour assurer la prévention. D'où justement la possibilité de réouverture des salles de fêtes avec un protocole sanitaire spécialement conçu pour ça".

Principaux axes du protocole sanitaire

Dans ce sens, il explique que le "Comité scientifique a déjà préparé un protocole sanitaire pour une éventuelle décision permettant la reprise de l'activité pour ces structures pendant cet été". L'intervenant a ensuite cité quelques axes de ce protocole. Il s'agit donc, en premier lieu, de la "réduction de la capacité des salles de fêtes à 50 %. Les ustensiles de restauration ne devront être utilisés qu'une seule fois, et bien sûr, l'obligation de port de masque de



protection par tous les présents, don les invités et les personnels de la salle. Le protocole interdit également la présence des enfants de moins de seize ans".

Par ailleurs, Dr Akhamouk souligne que la "date de la réouverture des salles de fêtes n'est pas encore fixée..."

Ouverture des frontières et confinement : Dr Fourar fait le point

Le 1^{er} juin dernier, l'Algérie a rouvert partiellement ses frontières aériennes avec les conditions d'entrée jugées strictes par la diaspora qui a organisé, ces derniers jours, plusieurs actions de contestations en France. Vendredi, le docteur Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique, a tenu à apporter les précisions sur le déroulement de confinement des voyageurs ainsi que sur la décision de la réouverture des frontières. "Il faut rappeler que la première fermeture des frontières a sauvé l'Algérie d'une vague violente de coronavirus. On a été l'un des premiers pays à les fermer (...) ça nous a évité les situations vécues dans d'autres pays qui avaient

maintenu leur espace aérien ouvert", a-t-il rappelé dans une déclaration à la Télévision nationale.

Déroulement du confinement des voyageurs

Le porte-parole du Comité scientifique a tenu également à expliquer la décision de la réouverture partielle des frontières, faisant savoir qu'aucun cas de coronavirus n'a été enregistré parmi les premiers voyageurs confinés. "Les autorités ont pris les dispositions dont le confinement sanitaire. Nous, de notre côté, avons pris en considération tout ce dont le voyageur a besoin durant sa période d'isolement", a expliqué Dr Derrar. "Le Comité scientifique a également mis en place les équipes médicales pour un suivi quotidien des voyageurs confinés. Au cinquième jour, les personnes confinées subissent un test antigénique et si ce dernier s'avère négatif, ils peuvent quitter les établissements de confinement", a-t-il ajouté.

R. R.

VACCIN CONTRE LE COVID

L'Algérie a passé commande de 30 millions de doses

Une commande d'acquisition de 30 millions de doses de vaccins anti-Covid-19 a été passée avec plusieurs fournisseurs dans le cadre d'un achat bilatéral, a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Abderrahmane Benbouzid.

Le ministre de la Santé a précisé que deux "commandes de 15 millions de doses chacune ont été passées dans le cadre d'achat bilatéral", soit 30 millions de doses qui "nous seront livrés", a-t-il affirmé dans un entretien paru hier dans le journal *Liberté*.

Il a ajouté également que l'Algérie réceptionnera un quota de 700.000 unités de Sputnik V restant dans "le cadre du contrat

de 1 million de doses signé avec le partenaire russe".

Concernant le dispositif Covax, M. Benbouzid a tenu à souligner qu'il y aura encore des quantités de vaccin à réceptionner, affirmant qu'initialement un quota oscillant "entre 12 et 16 millions de doses dont beaucoup d'AstraZeneca" était prévu. "Nous avons espoir qu'on obtiendra très rapidement les quotas promis. On attend pour les prochains jours une cargaison de 1.4 million dans le cadre de Covax", a-t-il rassuré.

Evoquant la campagne de vaccination de masse qui vient d'être lancée à travers le pays, le professeur Benbouzid a souligné

que "pour réussir une opération de telle envergure, nous avons renforcé le dispositif mis en place au lendemain de la validation de la stratégie d'immunisation des Algériens contre le coronavirus".

Le ministre a ajouté que la vaccination "n'empêche pas la propagation du virus, mais l'antidote est là pour empêcher les formes graves et les hospitalisations", considérant que si "on vaccine 60 % de la population ce seront 17 millions d'Algériens concernés, alors que 70 % représentent 20 millions d'Algériens".

Il a signalé que certains pays se satisfont du taux de 50 % de la population globale.

R. N.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE PANAFRICAINNE

La CGEA plaide pour son intensification

La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza, a plaidé mardi pour la coopération entre les économies africaines afin de booster notamment la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), a indiqué la Confédération dans un communiqué.

Intervenant par visioconférence aux travaux de la 109^e session de la Conférence internationale du travail (CIT), réservée à l'Afrique, tenue lundi à Genève, Mme Neghza a mis en avant le classement de l'Afrique "comme première zone incitatrice à la croissance économique mondiale, de par sa démographie, ses besoins en produits, infrastructures, services et la richesse de ses ressources naturelles".

"Nous devrions sortir de la spirale d'instabilité caractérisée par l'exportation de ressources naturelles brutes en contrepartie de produits industrialisés vendus à des prix exorbitants", a-t-elle regretté, estimant qu'"il est possible que nous nous entraïdions et tissions des partenariats gagnants entre les opérateurs économiques respectifs".

Faisant part de "la volonté politique de la majorité des dirigeants africains, à l'instar du Président Tebboune, en faveur de la paix, de la stabilité, de la croissance économique et des transactions panafricaines, notamment dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les services", Mme Neghza a jugé impératif de "multiplier le volume des échanges au profit de nos peuples et pays".

La crise sanitaire mondiale induite par le Covid-19, poursuit-elle, et ses incidences économiques sont une autre preuve que nous devons compter sur nos propres compétences et à l'intérieur de notre continent.

Pour ce faire, "il faudrait que nos entreprises et universités s'érigent en véritables modèles et moteurs de croissance et d'innovation, le but étant d'insuffler aux jeunes de l'espoir, les persuader de l'avenir radieux en Afrique et d'enlever de leur tête la mésaventure de la migration clandestine et ses implications", a-t-elle martelé, plaidant pour la véritable consécration du slogan "l'Afrique aux Africains".

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Début du vote dans les bureaux itinérants

Les opérations de vote pour l'élection législative du 12 juin ont débuté, hier, dans les 34 bureaux itinérants déployés à travers les daïras frontalières et les zones enclavées des wilayas d'Ouargla, Tamanrasset, Illizi, Djanet, In-Guezam et Tindouf. Avancée réglementairement de 72 heures de la date du scrutin, l'opération va permettre aux 33.890 électeurs de ces régions d'accomplir leur devoir électoral.

Dans la wilaya de Tindouf, "des bureaux de vote itinérants ont été déployés dans les communes de Tindouf et Oum-Lassel", a rapporté hier l'envoyé spécial de la radio chaîne 3, précisant que "des caravanes dotées de tous les moyens ont quitté, tôt ce matin, le chef-lieu".

Outre leur encadrement humain, ces bureaux ont été dotés des équipements nécessaires pour assurer de "bonnes conditions" de déroulement du vote aux électeurs inscrits sur leurs listes, dont les populations nomades et les éléments de l'Armée nationale populaire déployés dans ces régions frontalières.

Le dispositif de prévention sanitaire contre la pandémie de coronavirus, notamment le port du masque de protection et la distanciation physique, est mis en place au niveau de l'ensemble de ces bureaux électoraux.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE KHEMIS-EL-KHECHNA
COMMUNE DE HAMMEDI
N° : 04/2021
N° d'identification Fiscal (NIF): 3537001

Avis d'appel d'offre national ouvert N° 04/2021

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammedi, lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert pour l'opération suivante :

Acquisition Camion Benne Tasseuse

Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et qui satisfont aux critères d'éligibilité suivants :

- Ayant un Registre de Commerce ou Agrément dans le domaine.
Peuvent se rapprocher du Bureau des Marchés de la commune pour retirer les Cahiers des charges contre un paiement de Deux Mille Cinq Cent Dinars Algérien (2 500,00 DA) au compte du trésorier inter communal de khemis el khechna.

Les Offres accompagnées des pièces administratives, exigées par le Cahier des Charges, doivent être déposées sous triple enveloppes distinctes à savoir :

I- le dossier de candidature:

Le dossier de candidature contient :

- 1- La déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée avec cachet selon modèle ci-joint.
- 2- La déclaration de probité dûment remplie, datée et signée avec cachet selon modèle ci-joint.
- 3- Statut de l'entreprise pour les : SNC.SARL.EURL.SPA.
- 4- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- Registre de commerce ou agrément dans le domaine (copie).

II- Offre technique:

L'Offre Technique contient :

- 1- La déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée avec cachet selon modèle ci-joint.
- 2- Un mémoire technique justificatif rempli daté et signé avec cachet selon modèle ci-joint.
- 3- Engagement sur le délai de livraison daté et signé avec cachet.
- 4- Engagement sur le délai de garantie daté et signé avec cachet.
- 5- Engagement sur le délai du service après vente daté et signé avec cachet.
- 6- Fiche technique du matériel proposé.
- 7- Le cahier des charges rempli, daté et signé avec cachet portant à la dernière page la mention manuscrite : **lu et accepté**
- 8- Certificat d'origine Algérien pour le matériel de production nationale

III - Offre financière:

L'Offre Financière contient

1. Lettre de soumission dûment remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci-joint
2. Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, signé avec cachet
3. Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, daté, signé avec cachet.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis, et d'évaluation des offres. Appel d'offres N° 04/2021 l'objet de l'appel d'offre » et adressée à monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Hammedi.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés publics de la commune de Hammedi le **Quinzième (15) jour de 08h :00 à 11h :00** du matin à compter à partir de la date du premier affichage de l'Avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'ouverture des plis se déroule en séance ouverte le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de la commune à **11h : 15 mn** les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **trois (03) mois** augmentés de la durée de préparation des offres compté de la date de dépôt.

Midi Libre n° 4277 - Jeudi 10 juin 2021 - Anep 2116 010 629

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE FOUKA
APC DOUAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° d'Identification Fiscal: 098542045103140

N° 02/2021

Le président de l'assemblée populaire (Remplacement) Communale de DOUAOUA, lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour :

OPERATION PROJET: Etude réalisation réseau d'assainissement hia kadour Ben youcef

PROJET: réalisation réseau d'assainissement hia kadour Ben youcef

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle **Activité Principale «Travaux Hydraulique» Catégorie III Et Plus** peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'A.P.C de DOUAOUA (bureau des marchés), contre paiement de la somme de 5.000.00 DA.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze(15) jours**, à compter de la première date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P jusqu'à 12 h 00 mn du dernier jour de dépôt.

La date de dépôt des offres est fixée au **15^{ème} jour**, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O.M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 12 h 00 mn »

Les offres seront déposées auprès de **BUREAU DES MARCHES DE L'A.P.C DE DOUAOUA**. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N°...02.../2021

OPERATION PROJET: Etude réalisation réseau d'assainissement hia kadour Ben youcef

PROJET: réalisation réseau d'assainissement hia kadour Ben youcef

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1. LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Contient :
- Une Déclaration de candidature.*ci-joint doit être remplis .signe et cachetée par le soumissionnaire*
 - Une Déclaration de probité. *ci-joint doit être remplis .signe et cachetée par le soumissionnaire*
 - les statuts pour les entreprises SNC, EURL, SPA, SARL.
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - Certificat de qualification et classification professionnelle.
 - Les chiffres d'affaires des trois dernières années -2018/2019/2020-justifie par les bilans financiers ou l'attestation C20et l'attestation RIB pour le compte bancaire
 - Une copie de l'extrait de registre de commerce
 - Copie des attestations de mise à jour CNAS. CACOBATH. CASNOS
 - Extrait de rôle apure ou avec échassier
 - Carte fiscale
 - Extrait du casier judiciaire du Gérant de l'entreprise ou Directeur General de la société . selon le cas.
 - Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale
 - Le numéro d'identification fiscale .NIF.
 - Les références professionnelles : attestation de bonne exécution .
 - Liste des moyens humains et des moyens matériels dûment justifiée

2- OFFRE TECHNIQUE :

- Contient :
- Une Déclaration à souscrire. *ci-joint doit être remplis .signe et cachetée par le soumissionnaire*
 - Une Mémoire technique *ci-joint doit être remplis .signe et cachetée par le soumissionnaire*selon le modèle joint ou conforme à ce modèle
 - Le cahier des charges portant sur la dernière page mention manuscrite « Lu et accepté »
 - Planning d'exécution

3- L'OFFRE FINANCIERE :

- Contient :
- La lettre de soumission. *ci-joint doit être remplis .signe et cachetée par le soumissionnaire*
 - Le bordereau des prix unitaires.
 - Le détail quantitatif et estimatif.
 - La décomposition du prix global et forfaitaire - DPGF-

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **13 h.00 mn**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 13 h 00 mn ».

Les offres resteront valides pendant une période de Cent cinq (105) Jours.

Midi Libre n° 4277 - Jeudi 10 juin 2021 - Anep 2116 010 629

MIDI

Quotidien national d'information - 4277



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Rimbaud : de Jugurtha à Abdelkader

En 1869, âgé seulement de 14 ans, le lycéen Arthur Rimbaud participe à un concours académique. Comme à son habitude, il va rafler le premier prix. La précocité du lycéen de Charleroi est notoire. Le sujet du concours est rédigé comme suit, concis et précis : "Jugurtha". Le génie rimbaldien va en faire un poème de 83 vers, rédigé en latin en l'honneur de l'émir Abdelkader.



Jacques Berque l'Algérien

Au début des années 80, Jacques Berque est, une nouvelle fois, en visite en Algérie. C'est un enfant du pays, natif de Freneda, et il est toujours accueilli comme tel. Invité de l'émission - Kateb wa kitab - (émission misérable à caractère prétendument culturel de la RTA), il tacle sèchement l'animateur qui lui rappelait les méfaits de l'impérialisme culturel, surtout dans le monde arabe, notion très en vogue dans les déserts culturels.



Rimbaud : de Jugurtha à Abdelkader

En 1869, âgé seulement de quatorze ans, le lycéen Arthur Rimbaud participe à un concours académique. Comme à son habitude, il va rafler le premier prix. La précocité du lycéen de Charleroi est notoire. Le sujet du concours est rédigé comme suit, concis et précis : "Jugurtha". Le génie rimbaldien va en faire un poème de 83 vers, rédigé en latin en l'honneur de l'émir Abdelkader.

CONTRIBUTION
DE DJAMEL ABADA

Comment un lycéen certes brillant a pu faire ce pas de géant à travers les siècles et réunir dans un poème deux grandes figures de l'histoire de notre pays ? Il se trouve que le contexte historique explique largement ce raccourci pris par un génie naissant qui va marquer pour longtemps la littérature et la poésie françaises, traversant leur ciel comme un météore. Petit-fils de Massinissa, Jugurtha est un roi numide à la forte personnalité, ce qui lui permet de s'imposer face à tous ses concurrents et surtout les Romains, inquiets des vellétés unificatrices de ce chef numide, connu pour sa bravoure et sa témérité. Plusieurs batailles vont opposer l'armée de Jugurtha aux Romains. Mais l'armée romaine finira par l'emporter et Jugurtha, fait prisonnier, est condamné à mourir de faim dans une prison à Rome en 104 avant Jésus-Christ. Cet épisode de l'histoire de Rome est connu sous le nom de guerre de Jugurtha.

Abdelkader est quant à lui le symbole de la résistance contre l'invasion coloniale française. Après avoir guerroyé sans répit pendant quinze ans, ayant perdu sa smala, il se rend devant la supériorité militaire des Français. Après plusieurs années pénibles d'emprisonnement, il est libéré par Napoléon III et se retire en Syrie où il séjournera jusqu'à sa mort. Résistant, Abdelkader le devient par la force des choses pour ainsi dire. Lettré, amoureux des livres, mystique à ses heures, rien ne le destinait en fait à la vie tumultueuse qui fut la sienne.

Le génie chez Rimbaud est l'ordinaire

Rimbaud écrit son poème en trois heures de temps, en latin et en



choissant délibérément de ne pas utiliser son dictionnaire. Durant ses courtes années de création poétique, il fera toujours preuve de sûreté insouciant, frisant la désinvolture, mais marquée par le génie. Le génie chez Rimbaud est l'ordinaire. Prenant prétexte de Jugurtha, il trouve là l'occasion de s'exprimer sur le combat de Abdelkader, plus actuel que celui de son illustre prédécesseur. Par ailleurs, exergue inspiré des *Lettres de Balzac* annonce d'emblée la couleur et la parenté de ce chef numide, connu pour sa bravoure et sa témérité. Plusieurs batailles vont opposer l'armée de Jugurtha aux Romains. Mais l'armée romaine finira par l'emporter et Jugurtha, fait prisonnier, est condamné à mourir de faim dans une prison à Rome en 104 avant Jésus-Christ. Cet épisode de l'histoire de Rome est connu sous le nom de guerre de Jugurtha.

Abdelkader est quant à lui le symbole de la résistance contre l'invasion coloniale française.

Après avoir guerroyé sans répit pendant quinze ans, ayant perdu sa smala, il se rend devant la supériorité militaire des Français. Après plusieurs années pénibles d'emprisonnement, il est libéré par Napoléon III et se retire en Syrie où il séjournera jusqu'à sa mort. Résistant, Abdelkader le devient par la force des choses pour ainsi dire. Lettré, amoureux des livres, mystique à ses heures, rien ne le destinait en fait à la vie tumultueuse qui fut la sienne.

morale des apparences et à l'hypocrisie de la société, tant à travers ses poèmes que par son comportement qui a scandalisé la plupart de ses contemporains. La conclusion du poème est d'ailleurs d'une plate orthodoxie : "Rends-toi, mon fils, au Dieu nouveau ! Abandonne tes griefs ! Vois surgir un meilleur âge... La France va briser tes chaînes... Et tu verras l'Algérie, sous la domination française, prospère !"

Au 19^e siècle, la colonisation est une entreprise positive majoritairement approuvée tant dans les milieux populaires qu'au sein de l'intelligentsia, à l'instar de Tocqueville et Victor Hugo pour ne citer que ceux-là. Le premier, fervent défenseur de la liberté et père du libéralisme occidental, a soutenu l'invasion et ses excès dès le premier jour. Le second, poète généreux et grand dénonciateur des violences contre la Commune de Paris, au courant de tout ce qui se passait en Algérie, se taira sur tout.

Jugurtha et Abdelkader sont deux personnages historiques faisant partie des programmes scolaires de cette époque. Le statut de Abdelkader va totalement évoluer au long du siècle, passant du guerrier décrit souvent comme sanguinaire, sans compassion aucune pour ses ennemis, qu'ils soient de son peuple ou Français, à celui de héros positif qui n'hésite pas à intervenir vigoureusement pour sauver des centaines de chrétiens d'une mort certaine en Syrie. A ce moment-là, il devient la coqueluche de toute l'intelligentsia européenne et particulièrement en France où il est reçu en grande pompe. Et Rimbaud n'est pas désinformé à ce sujet, loin de là pour ce grand

lecteur des journaux de l'époque. Le lien entre Jugurtha et Abdelkader donne l'occasion à la France, puissance coloniale et impériale, de s'inscrire dans le sillon de la Rome antique. Abdelkader serait le Jugurtha des temps modernes. Et la France, la nouvelle Rome. Des Romains aux Roumis, l'histoire se répète et nos aïeux n'ont pas été dupes. La connaissance qu'avait Rimbaud des choses de l'Islam a également fait l'objet de conjectures, sans aboutir à des conclusions probantes. Il a certainement profité de documents divers ayant appartenu à son père qui, lui, avait une connaissance plus poussée sur le sujet et mise à profit pendant son séjour en Algérie en tant qu'officier de l'armée d'occupation.

Rimbaud tentera en vain une carrière de colon à Harare, dans l'est de l'Ethiopie : il retournera en France en piteux état et mourra dans un hôpital à Marseille, répétant sans cesse dans son délire : "Allah karim !", seul vestige rapporté de son séjour dans la cité musulmane.

Jean Amrouche et Kateb Yacine ont tous deux évoqué, chacun à sa manière, le souvenir des deux personnages : l'*Eternel Jugurtha* de Amrouche et *Abdelkader et l'indépendance algérienne* de Kateb Yacine.

Il n'est pas interdit de poursuivre ce voyage à travers les siècles jusqu'à la Place Audin. Les petits-fils de Jugurtha ont rejoint les petits-fils Abdelkader. Main dans la main, dans le Hirak, ils tentent de faire bouger les choses, de faire éclater les carcans de toutes natures qui enserrèrent jusqu'à l'étouffement la société algérienne, plus assoiffée que jamais de liberté et de justice.

1^{res} Journées nationales Fatiha-Berbère dédiées au théâtre de jeunes en septembre

Les premières Journées nationales Fatiha-Berbère dédiées au théâtre de jeunes, sont programmées pour le mois de septembre prochain, annonce l'association culturelle El Manara de la ville de Corso à Boumerdès, organisatrice de l'événement.

L'initiative d'organiser périodiquement à Boumerdès, des journées nationales de théâtre portant le nom de Fatiha Berbère (1945-2015), intervient en hommage à cette grande dame, originaire de la région, icône des arts de la scène, de la télévision et du cinéma algériens. Ces journées auront un caractère compétitif, poursuit le communiqué, énonçant les critères de participation qui exigent en substance que les différents ateliers constituant chaque projet en lice (texte, mise en scène, scénographie, musique, interprétation, etc.), soient entièrement l'œuvre de jeunes ne dépassant pas 35 ans. Autres critères à respecter pour pouvoir prétendre à une participation à ces journées, le nombre d'éléments constituant une troupe qui, selon le communiqué, ne doit pas dépasser huit (08) personnes, qui auront à présenter une prestation d'au moins 60 minutes.

Le dernier délai de dépôt des projets est fixé au premier août 2021 et les frais de séjour durant ces journées sont pris en charge par les organisateurs de cette manifestation qui vient renforcer et enrichir la pratique du 4e Art en Algérie. Originaire des Issers à Boumerdès, Fatiha Berbère, de son vrai nom Fatiha Bellal, est née le 11 février 1945 à La Casbah d'Alger où elle avait commencé à manifester, dès son enfance, des penchants prononcés pour les arts de la scène, que son père, son premier admirateur, avait vite remarqué, pour l'encourager à suivre sa passion artistique. En 1959, elle avait intégré la troupe féminine de chant et de danse, de Meriem Fekkai (1889-1961), une des divas du hawzi et de la chanson andalouse. La même année, elle intègre la section théâtre de l'Institut national de musique, et perfectionne sa prestation de comédienne qui l'amèneront à vivre de nombreuses consécration, jusqu'à sa disparition, le 16 janvier 2015, laissant derrière elle une riche carrière artistique.

Décès de l'écrivaine et journaliste algérienne Fadhila Mehri

La journaliste et écrivaine algérienne Fadhila Mehri, plus connue sous le nom de Nada Mehri, a rendu l'âme lundi à Skikda des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Connue depuis les années 90 pour ses écrits destinés aux enfants et aux jeunes, la regrettée quinquagenaire qui habitait au Caire, a travaillé pour nombre de tribunes médiatiques algériennes et arabes. Feue Fadhila Mehri compte à son actif plusieurs nouvelles dont *La princesse des étoiles* (1996) ayant décroché le prix Sharjah de la créativité arabe (EAU) en 2009. Nada Mehri est également l'auteur du roman *Le royaume des vœux* qui est la suite de *La princesse des étoiles*, un roman qui a été traduit récemment en anglais. La défunte a participé également à plusieurs manifestations littéraires, algériennes, régionales et internationales tout en remportant plusieurs prix.

Jacques Berque l'Algérien



Au début des années 80, Jacques Berque est, une nouvelle fois, en visite en Algérie. C'est un enfant du pays, natif de Freneda, et il est toujours accueilli comme tel. Invité de l'émission "Kateb wa kitab" (émission misérable à caractère prétendument culturel de la RTA), il tacle sèchement l'animateur qui lui rappelait les méfaits de l'impérialisme culturel, surtout dans le monde arabe, notion très en vogue dans les déserts culturels.

CONTRIBUTION
DE DJAMEL ABADA

En guise de réponse, Berque lui demanda de lui expliquer le paradoxe suivant : "Pourquoi les Arabes, du temps de leur splendeur, à un moment où leur production livresque dominait le monde par sa qualité et sa surabondance, ne méprisaient pas l'apport étranger et que maintenant, alors que leur production est presque nulle, ils rejettent ce que produit l'étranger". L'hôpital qui se moque de la charité en quelque sorte. Tel est le souvenir qui m'est resté de la dernière visite de Jacques Berque en Algérie. S'il y a un Français né en Algérie dont l'algérianité n'a jamais fait prob-

lème, c'est bien Jacques Berque. Se considérant lui-même comme partie intégrante de ce territoire, il n'a jamais rien renié de ce pays : ni ses hommes, ni ses combats, ni ses espoirs. Jusqu'à la fin de sa vie, il n'a cessé de se nourrir de la sève de l'Algérie. Aux dires de sa femme, il est mort en 1995 accablé par ce que la barbarie intégriste faisait subir à l'Algérie en ce temps-là. Il n'avait évidemment jamais imaginé un tel sort pour sa terre natale.

Son attachement viscéral à l'Algérie a fait qu'il décida de son vivant de faire don de sa bibliothèque à sa ville natale Freneda, petite bourgade du Sud-Ouest algérien, à une cinquantaine de kilomètres de Tiaret. Il apprit l'arabe parlé d'abord, de façon naturelle, au contact de la population et de ses camarades d'école. Il en fera plus tard le sujet de ses études et deviendra un éminent arabisant.

Jacques Berque est un anthropologue orientaliste, titulaire de la chaire de Sociologie religieuse à la Sorbonne, membre de l'Académie

arabe du Caire. La liste de ses titres et travaux est impressionnante et la détailler nécessiterait des dizaines de pages.

Toute sa vie, il tenta d'établir des passerelles entre Orient et Occident, deux mondes qu'il n'imaginait pas antagonistes, mais au contraire complémentaires. Il se voyait lui-même comme le produit de ces deux mondes et n'en éprouvait aucune contradiction.

Sa traduction magistrale du Coran a été un moment déterminant aussi bien pour lui que pour les études coraniques. Il y consacra plus de dix ans de sa vie. Malgré toutes les références dont il pouvait valablement se prévaloir, il éprouva quelques doutes à s'engager dans cette entreprise de longue haleine, alors que certains, beaucoup moins qualifiés que lui, s'y sont risqués sans aucun scrupule. C'est dire l'humilité du grand savant.

Jacques Berque a développé une œuvre intellectuelle unique

Durant plus de quarante ans,

CNL

Un avant-projet de révision du statut actuellement au niveau du gouvernement

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a fait savoir qu'un avant-projet de révision du statut du Centre national du livre (CNL) était actuellement au niveau du gouvernement. S'exprimant en marge des Journées nationales autour du livre, organisées à la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) en collaboration avec le CNL, Mme Bendouda a indiqué que le statut de ce centre fondé en 2009 "ne lui a pas conféré les prérogatives et les moyens adéquats pour s'acquitter de ses véritables missions".

Un nouveau texte est "actuellement à l'étude au niveau du gouvernement, en vue de donner au Centre un statut adéquat, afin qu'il soit un établissement plus solide et avec des missions plus importantes et plus élargies", a-t-elle indiqué avant de relever que

"certaines missions du ministère ont été octroyées à ce centre, dans le cadre de ce nouveau texte". Pour sa part, le directeur du CNL, Djamel Yahiaoui, a indiqué que la révision de ce statut "a débuté cette année", d'autant plus que plusieurs séances ont été organisées au niveau du ministère et d'autres au niveau de la Fonction publique, en sus d'autres séances programmées actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement, en vue d'approuver le nouveau texte.

Nommé à la tête de ce centre en 2017, M. Yahiaoui a fait savoir que ce nouveau texte confèra "un rôle très important" au CNL, en ce qui concerne notamment "la promotion du livre", faisant état, dans ce cadre, de l'existence de mesures relatives au soutien des diffuseurs, des auteurs, des traducteurs et des bibliothécaires. Le

nouveau texte touchera également "l'organigramme du centre, à travers la reconsidération des postes budgétaires existants" en proposant un directeur général, trois directions et un secrétariat général, ce qui "lui permettra d'exercer ses missions", a indiqué le directeur. M. Yahiaoui a, en outre, précisé que le statut du centre "n'a pas pris en compte les particularités de cet établissement ni ses tâches spécifiques", ajoutant que les "sept tâches précédentes étaient vagues, lesquelles passeront au titre du nouveau texte à vingt tâches". Le même intervenant a aussi évoqué "le problème du siège social", auparavant à l'ancienne BNA de Telemly (Alger), et dont l'activité a été perturbée par "les coupures de l'électricité pendant plus de deux ans", ajoutant que le nouveau siège se trouve "actuellement dans

Jacques Berque a développé une œuvre intellectuelle unique, qui a marqué la discipline, avec en parallèle un engagement total et sincère pour les causes qu'il estimait justes, dont l'Algérie et ses combats ante et postindépendance occupaient une place prépondérante, ainsi que la Palestine.

Il va sans dire que cette activité de recherche, de réflexion, d'écriture, de traduction et de travaux sur le terrain a eu comme corollaire indispensable l'établissement d'une bibliothèque personnelle que l'on imagine extraordinaire et exceptionnelle à tous points de vue. Elle est estimée à plus de trente mille livres. Et surtout on imagine aisément la valeur et la qualité des annotations qui ne doivent pas manquer.

L'idée de Berque est bien sûr d'honorer la ville qui l'a vu naître et pour laquelle il garda une affection jamais démentie, comme en témoignent ses fréquentes visites, tout au long de sa vie.

Mais on peut aisément imaginer une intention plus grande : sortir Freneda de l'anonymat (anonymat qu'elle n'aurait d'ailleurs jamais dû connaître, ne serait-ce que parce qu'Ibn Khaldoun y rédigea son œuvre monumentale *La Muqaddima*) et en faire un véritable centre de recherches à partir de la bibliothèque et des centres d'intérêt que Berque développa tout au long de sa vie.

D.A.

Prix du président de la République Ali-Maâchi: les lauréats dévoilés

Les lauréats du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi dans les catégories littéraires ont été dévoilés mardi à la faveur d'une cérémonie animée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

Les distinctions de la catégorie du roman, ont été remises aux lauréats par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. Ainsi, le premier prix est revenu à Meriem Yousfi, jeune auteure de *Abi El Djabel*, et qui avait déjà été primée lors du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv) en 2015. Le jury présidé par le romancier, poète et journaliste Smaïl Yabrir a attribué le deuxième prix de cette catégorie à Selmane Bouazza, auteur de *Nidaat Djoudrane Edhat*, et qui a également publié deux recueils de nouvelles en 2018 et écrit pour le théâtre. *Matlouâ* de Abd El Basset Bani et *Chambre 36* du journaliste et auteur Fateh Boumahdi ont respectivement reçu les troisième et quatrième prix du roman. Dans la caté-



gorie poésie, les distinctions ont été remises aux lauréats par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Hoyem Benfriha. Le premier prix de cette catégorie a été attribué à Brahim Moussa et le second à Soumia Douifi. Le jury qui compte

parmi ses membres, la poétesse et dramaturge Kenza Mebarki, a décidé de remettre le troisième prix ex-aequo à Yacine Adda Ben Youcef et Abdelghani Belkhiri.

Créé en 2006, le Prix du Président de la République pour les jeunes créa-

teurs Ali-Maâchi est ouvert aux écrivains (roman, poésie et texte dramaturgique), aux musiciens et compositeurs, aux comédiens, aux chorégraphes et danseurs, aux plasticiens et aux cinéastes âgés entre 18 et 35 ans.

Appel à participation à la 3^e édition nationale de l'Orchestre de jeunes d'Algérie

Un appel à participation à la 3^e édition nationale de l'Orchestre de jeunes d'Algérie (Oja), prévue pour l'été 2021 après son report en 2020 pour cause de pandémie de coronavirus, a été lancé par les organisateurs, indique un communiqué de l'orchestre. Annonçant la réouverture des candidatures, le communiqué énumère ensuite, les conditions à remplir pour pouvoir prétendre à une participation à cette 3^e édition qui exige, au-delà des critères techniques, de remplir le formulaire de candidature dûment joint.

Les critères de sélection se limitent, à la capacité à lire une partition, la bonne maîtrise de l'instrument, un

bon niveau technique, ainsi que la spécialisation dans les instruments symphoniques appartenant aux familles des cordes, cuivres, percussions ou encore les instruments à archets, précise le communiqué.

La préparation du dossier de candidature consiste en l'envoi de trois extraits d'enregistrement vidéo d'une durée globale ne dépassant pas les cinq (5) minutes, réparties en une étude technique, et une interprétation pour la mise en valeur de l'instrument, ainsi qu'une improvisation ou alors, l'interprétation d'un extrait d'une musique traditionnelle.

Les candidats répondant à l'ensemble des critères techniques et administrat-

ifs requis, doivent envoyer leurs dossiers à la page Facebook de l'Orchestre jeunes d'Algérie, avant le 30 juin inclus. Les postulants retenus à cette 3^e édition seront contactés le 6 juillet prochain, après les délibérations du jury présidé par le directeur artistique de l'OJA, Salim Dada.

Les éditions précédentes de 2018 et 2019 ont connu une affluence nombreuse de spectateurs, venus assister aux concerts donnés par l'OJA dans différentes villes d'Algérie, à l'instar de la capitale Alger, Béjaïa, Jijel, El Eulma et Timgad.

Exposition de Kenza Daoud "Mouftarissoun" : voyage dans un monde complexe

L'artiste-plasticienne Kenza Daoud invite les visiteurs de sa nouvelle exposition intitulée "Mouftarissoun" (prédateurs), organisée dans la galerie Bloom : The Art Factory, jusqu'au 12 juin, à un voyage fantastique dans un monde complexe. Les œuvres exposées dévoilent les secrets cachés de créatures submergées par les émotions, dans l'ombre de la lutte permanente du bien contre le mal.

La plasticienne et sculptrice de 26 ans présente des œuvres créatives raffinées et esthétiques dont le pinceau artistique et professionnel de Kenza a su,

avec brio, refléter la profondeur du message qu'elle voulait exprimer dans cette deuxième exposition de son jeune parcours artistique, après celle intitulée "Manbouthoun" (Parias), thème de son mémoire de soutenance. L'artiste incite le visiteur de l'exposition à s'immerger dans les profondeurs de l'Homme avec ses contrastes, ses contradictions et ses complexes qui surgissent subitement du fait de facteurs psychologiques.

Le contemplateur des œuvres de Kenza, qui expriment des situations différentes, peut se rendre compte qu'elle peint en réalité un seul et

même homme dont les traits expriment différentes émotions ressenties par l'homme dans diverses situations telles la souffrance ou la peur de l'inconnu qui peuvent le transformer en un instant en véritable "prédateur". Et si l'on observe bien, ces différentes émotions dépeintes ne sont que le reflet de l'artiste même.

Diplômée de l'école régionale des Beaux-Arts de Tipasa, cette jeune artiste est connue pour son sérieux et son professionnalisme qui lui ont valu sa réputation et une véritable crédibilité professionnelle.

JOURNÉE DE L'ARTISTE

Tebboune présente ses vœux aux artistes algériens

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé, mardi, un message de vœux aux artistes algériens à l'occasion de leur Journée nationale, célébrée le 8 juin de chaque année.

"Je présente mes vœux à tous les artistes algériens, à l'occasion de leur Journée nationale et je rends hommage également à tous ceux qui portent dans leurs cœurs le souvenir du défunt Ali Maâchi, tombé au champ d'honneur, paix à son âme", a tweeté le Président Tebboune.

L'Algérie a célébré la Journée nationale de l'Artiste à travers tous les établissements culturels.

La remise du Prix "Ali-Maâchi" du président de la République pour les jeunes créateurs a eu lieu mardi soir.



OUARGLA, PRODUCTION DE CÉRÉALES

Récolte prévisionnelle de 103.000 quintaux

Au titre de la campagne moissons-battages de la saison agricole 2020-2021, lancée dimanche 23 mai dans les régions du Sud, une récolte de 102.960 quintaux de céréales est attendue dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué la Direction des services agricoles (DSA), précisant que ces "prévisions tablent sur une production, fruit des efforts de 77 céréaliculteurs, de 63.440 quintaux de blé dur, 26.280 quintaux de blé tendre, 11.640 quintaux d'orge, 1.600 quintaux de triticale, variété cultivée pour la première fois dans la région". Cette récolte est attendue sur une superficie ensemencée de 2.784 hectares, dont 1.070 hectares pour la production de semences. Cette saison, la daïra de N'goussa se place, en termes de superficies, en tête des régions céréalières avec une superficie emblavée de 1.020 hectares, suivie de Hassi-Messaoud (990 ha), Sidi Khouiled (511 ha), Ouargla (159 ha), alors que les régions de Touggourt et d'El-Hedjira totalisent une surface ensemencée de 104 ha. Selon l'APS, les



services agricoles ont fait savoir que la majeure partie de la surface céréalière a été ensemencée en blé dur, soit 1.586 ha, suivie du blé tendre (657 ha), de l'orge (416 ha), de l'avoine (85 ha) et du triticale (40 ha), ajoutant que cette campagne moissons-battages, lancée par les autorités de la wilaya d'Ouargla au périmètre agricole Khedraya, a nécessité la mobilisation de 20 moissonneuses-batteuses, 50 camions de transport, 10 tracteurs et 15 botteuses. D'autre part, la campagne de récolte du colza, au titre de la saison agricole 2020-2021, a été lancée également dimanche 23 mai par les autorités locales, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne, en sa première expérience, menée dans l'exploitation agricole Arif-Abdelkrim à Hassi-Benabdallah. Pour cette nouvelle culture, les ser-

vices agricoles tablent sur un rendement de 20 à 25 q/ha. Elle "devrait gagner la saison prochaine du terrain, dans le sillage des orientations de l'État portant soutien et généralisation des cultures industrielles stratégiques à travers le pays", a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Saâd Houari, déclarant qu'une "surface de 50,5 hectares a été ensemencée cette saison en colza, dont 29,5 ha dans la daïra de Sidi-Khouiled, 15 ha à Hassi-Messaoud et 6 ha à N'goussa. 15 agriculteurs de la wilaya ont adhéré à l'expérience de culture du colza, matière première pour la production d'huile de table. Le même responsable a fait également état de la "signature d'une convention entre les producteurs de colza et la minoterie industrielle Mitidja pour la livraison de leur récolte via la CCLS (coopérative des céréales et légumes secs)".

B. M.

GHARDAÏA, STATION RÉGIONALE DE PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Traitement des palmiers contre le boufaroua et le myélois

Plus de quatre millions de palmiers-dattiers productifs à travers les wilayas productrices de dattes seront "traités contre les parasites du boufaroua et du myélois", a indiqué la station régionale de protection des végétaux (INPV) de Ghardaïa. Initiée annuellement par le ministère de l'Agriculture, cette opération préventive, au titre de la campagne 2021, touchera 4.133.555 palmiers-dattiers productifs de 11 wilayas productrices (Adrar, Béchar, Biskra, El-Bayadh, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Ouargla, Tamanrasset, Tindouf et Khenchela). L'opération s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale visant à protéger le palmier-dattier vis-à-vis des parasites et ravageurs nuisibles, afin d'améliorer la production et la qualité des dattes algériennes ainsi que de préserver le palmier. Elle sera entreprise après "une étude diagnostic" et des tournées de prospection de la situation phytosanitaire dans les palmeraies. L'exécution des opérations d'évaluation de la situation phytosanitaire, de surveillance et de lutte contre

ces ravageurs est confiée aux ingénieurs agronomes de l'INPV. Une action de sensibilisation préventive des phoeniciculteurs et propriétaires de palmiers aux enjeux liés à la production de dattes de qualité et la lutte contre le boufaroua a été lancée auparavant par la station régionale de la protection des végétaux (SRPV) de Ghardaïa. Le patrimoine phoenicicole national, qui compte plus de 20 millions de palmiers dont près de 12 millions productifs, offre une multitude de variétés connues, notamment les espèces "deglet nour, ghers, Bent k'bala et timjouhart", et permet de pérenniser l'écosystème et l'environnement des populations soumises aux aléas naturels et climatiques. Pour cela, les pouvoirs publics accordent une attention particulière à la filière phoenicicole, source de revenus pour de nombreuses familles des wilayas du Sud, en améliorant aussi bien la qualité et la productivité des dattes par des opérations de réhabilitation et de densification des palmeraies

et la formation des agriculteurs. Le boufaroua et le myélois sont des vers qui tissent autour d'un régime de dattes une toile semblable à celle de l'araignée, et rongent le fruit, étouffant le palmier et causant une baisse de sa productivité et de la qualité de son fruit. Pour faire face à titre préventif à une éventuelle infestation de ces parasites destructeurs de la production phoenicicole, la station régionale de l'INPV de Ghardaïa va assurer l'encadrement et l'exécution des opérations de lutte dans les wilayas de Ghardaïa, El-Menéa, Ouargla et Touggourt. Les wilayas de Ghardaïa et d'El-Menéa, qui comptent près de 1,3 million de palmiers-dattiers dont 1.115.446 productifs, espèrent réaliser cette saison une récolte estimée à près de 590.000 quintaux, qui reste tributaire des conditions climatiques favorables, du suivi phytosanitaire et du traitement préventif contre le boufaroua et le myélois.

APS

MASCARA

Inauguration de 7 nouveaux établissements scolaires

Le secteur de l'Éducation dans la wilaya de Mascara s'est doté de 7 nouveaux établissements scolaires inaugurés, dimanche 23 mai, en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, a procédé à Sig à l'inauguration d'un lycée de 1.000 places pédagogiques réalisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière au titre du programme de projets d'habitat intégrés pour une enveloppe financière de 318 millions de dinars.

Cet établissement scolaire comprend 22 salles de cours, 8 laboratoires, une salle de sport, sept logements de fonction et un réfectoire. Dans la même ville, le wali a inauguré un CEM réalisé par l'OPGI de la wilaya de Mascara dans le cadre du même programme pour une enveloppe de 194 millions de dinars. Ce CEM renferme 16 classes, cinq laboratoires, une cantine, un terrain intégré et cinq logements de fonction. Dans la commune de Bouhenni, un groupe scolaire a été inauguré et baptisé du nom du chahid Bouras-Habib. Ce groupe scolaire, qui compte 10 classes et une cantine, a été réalisé pour un coût de 86 millions de dinars. Dans les communes de Bouhanfia, de Froha, de Ghriiss et de Sidi-Kada, quatre groupes scolaires ont été inaugurés et seront mis en service à la prochaine rentrée scolaire pour réduire la tension sur les écoles primaires limitrophes.

AÏN-TÉMOUCHENT

1.600 logements à réaliser

La wilaya de Aïn-Témouchent a bénéficié d'un programme d'habitat de 1.600 logements de différentes formules, prévu au titre du quinquennat en cours (2020-2024), a annoncé le directeur local du secteur de l'habitat, Ali Abada. L'habitat rural constitue la part la plus importante de ce programme avec 900 aides réparties à travers les 28 communes de la wilaya, outre un quota de 300 logements publics locatifs inscrits à l'intitulé de ce quinquennat. La wilaya a été destinataire d'un nouveau quota de l'habitat promotionnel aidé (LPA) de 360 logements, dont 200 pour la commune d'Aïn-Témouchent et 100 répartis entre les communes d'Aghlal et d'Ouled-Kihel. La wilaya a également bénéficié dans le cadre du programme du FNPOS (Fonds national de péréquation des œuvres sociales) de 100 logements qui seront réalisés au chef-lieu de wilaya. Les services techniques ont achevé l'opération du choix des sites destinés à abriter ces projets d'habitat en attendant le lancement des études et le choix des entreprises de construction selon la loi des marchés publics. Le directeur local de l'habitat a insisté sur le lancement de la réalisation de ce programme d'habitat dans le courant de cette année 2021.

APS

CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE

L'AGCE et l'ANCE obtiennent les sceaux "Web Trust"

Avec la certification et la garantie d'un produit de qualité conforme aux normes et standards internationaux, la production algérienne pourrait être plus compétitive et concurrentielle dans les mois à venir.

A l'ère du numérique, les entreprises auront des gains certains en termes de temps et d'organisation scientifique du travail et de dividendes financiers. L'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE) a obtenu "les sceaux de certification de conformité aux référentiels Web Trust for CA, Web Trust BR SSL et Web Trust for Code Signing, pour son compte et pour le compte de l'Autorité nationale de certification électronique (ANCE)", indique un communiqué commun de ces deux établissements (AGCE et ANCE).

"Mars 2021, date mémorable dans l'histoire de la certification électronique en Algérie : l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE) obtient les sceaux de certification de conformité aux référentiels Web Trust for CA, Web Trust BR SSL et Web Trust for Code Signing, pour son compte et pour le compte de l'Autorité nationale de certification électronique (ANCE)", note la même source, précisant que le programme WebTrust "permet de fournir une assurance sur une combinaison de principes et de critères". Cet audit est renouvelé annuellement afin de "maintenir la reconnaissance internationale", a-t-on indiqué, ajoutant



que "cette réalisation est l'aboutissement de la mise en place des Autorités nationale et gouvernementale de certification électronique dont le processus a été entamé en décembre 2018, finalisé en novembre 2020 et couronné par les sceaux Web Trust en mai 2021, attestant de la conformité des services de l'AGCE aux référentiels et aux normes internationales en la matière". Décembre 2018 - mai 2021, "un délai des plus courts pour réussir cet exploit en dépit de toutes les difficultés, notamment celles liées au Covid-19 et ce, grâce au professionnalisme, à la détermination et à l'opiniâtreté des équipes de l'Autorité gouvernementale de certification

électronique", relève le communiqué. "L'Audit Web Trust a été un important investissement en ressources matérielles, financières et humaines. Un message fort envoyé aux clients de l'AGCE sur ses valeurs, ses objectifs et son engagement à fournir des services à la pointe de la technologie. Une démarche initiée depuis le lancement du projet par l'AGCE en sa qualité de coordonnateur du schéma national de certification électronique, faisant ainsi de l'AGCE l'instaurateur et le principal acteur du climat de confiance numérique essentiel à la mise en œuvre des projets de numérisation et de transformation digitale visant l'instauration de l'économie numé-

rique en Algérie", rappelle la même source. L'AGCE "est un fournisseur de confiance aux entités de la branche gouvernementale au sens de l'article 2 de la loi 15-04, à travers ses services dont l'émission, la gestion et la validation des certificats électroniques d'authentification, de chiffrement et de signature électronique, la plateforme de collaboration documentaire et de signature électronique et la création et la vérification à distance de signature électronique à valeur légale".

Il s'agit aussi de "l'horodatage électronique qualifié, la sécurisation des documents par cachet électronique et la sécurisation des sites internet et des réseaux internes gouvernementaux".

L'AGCE s'inscrit "dans une stratégie d'édification de la confiance dans les transactions électroniques par la généralisation des services de signature et de certification électroniques au sein des intervenants de la branche gouvernementale", poursuit le communiqué.

En effet, "grâce à son expertise et à ses équipes pluridisciplinaires constituées de jeunes diplômés algériens, L'AGCE permet de sécuriser les communications en ligne, de gérer des milliers d'identités numériques vérifiées et d'automatiser les processus d'authentification et de chiffrement. Ses infrastructures PKI de pointe et ses solutions d'identités numériques répondent aux normes internationales et lui confèrent la faculté de suivre et de contrôler l'activité de certification électronique des tiers de confiance ainsi que la fourniture des services de certification électronique au profit des intervenants de la branche gouvernementale", conclut la même source.

R. E.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRIE-LIBYE

Porter le volume des échanges commerciaux à 3 milliards de dollars par an

L'Algérie et la Libye "comptent porter le volume de leurs échanges commerciaux à 3 milliards de dollars au cours des prochaines années", a indiqué le ministre du Commerce, Kamel Rezig, lors d'une réunion d'évaluation du Forum algéro-libyen et du Salon de la production nationale destinée au marché libyen organisés en mai dernier.

Lors de cette réunion, à laquelle ont pris part les partenaires du secteur (professionnels et opérateurs économiques), Rezig a estimé que les échanges commerciaux entre les deux pays étaient "faibles", d'où la nécessité, a-t-il dit, de les "porter à 3 milliards de dollars en levant tous les obstacles pour faciliter et pérenniser les opérations d'import-export".

Selon lui, la "réouverture du poste frontalier Deb Deb/Ghadamès, dans la wilaya d'Illizi, imprimera une dynamique commerciale qui permettra de relancer les activités économiques et commerciales dans la région". Une démarche qui dénote la volonté sincère de l'État algérien à asseoir les règles d'un partenariat économique privilégié avec la Libye.

Rezig a, par ailleurs, appelé à la "réouverture de la ligne maritime reliant les deux pays afin de faciliter le transport de mar-

chandises par cette voie, ce qui permettra d'augmenter la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays".

Concernant le Forum algéro-libyen auquel ont pris part 320 Algériens et 280 Libyens, le ministre l'a qualifié de "réussite".

Il a, à ce propos, fait savoir que les "travaux de ce forum ont été couronnés par l'établissement de relations commerciales, économiques et d'investissement entre plusieurs sociétés activant dans plusieurs domaines, soulignant que son secteur s'emploiera à les consolider et à les développer sur une base gagnant-gagnant".

Le ministre a, dans ce contexte, expliqué que le "secteur du Commerce s'emploiera à aplanir toutes les difficultés qui se posent aux opérateurs économiques des deux pays en matière d'exportation vers la Libye et à accompagner ces sociétés pour augmenter le taux des échanges commerciaux entre les deux pays".

S'agissant du Salon de la production nationale, le ministre a estimé que ce salon, qui a vu la participation de 311 exposants sur une superficie de près de 7.000 m², constitue "une occasion pour faire connaître les possibilités dont regorge l'Algérie dans divers domaines, notamment ceux dont les

frères libyens aspirent à bénéficier, en l'occurrence l'industrie pharmaceutique et les matériaux de construction, ainsi que les produits agro-alimentaires, outre le partage des expériences dans les domaines du commerce des services".

Selon le ministre, ces deux événements ont été sanctionnés par la conclusion de plusieurs accords et mémorandums d'entente entre les organismes des deux pays, dont un accord portant création d'un Conseil d'affaires algéro-libyen entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et l'Union générale libyenne des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture, en sus d'un mémorandum d'entente entre l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) et le Centre libyen de développement des exportations.

Enfin, Rezig a appelé les partenaires professionnels et les opérateurs économiques à présenter leurs observations à même de permettre de surmonter les obstacles et de s'adapter aux mutations économiques et régionales afin d'établir une relation solide entre l'Algérie et ses voisins dans la région, et ce pour fournir une base économique solide caractérisée par la continuité. Lors de cette rencontre, les opérateurs éco-

nomiques avaient suggéré la création d'une succursale bancaire de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) au niveau du poste frontalier terrestre Debdeb, à l'effet de faciliter les opérations d'exportation et d'importation au profit des opérateurs économiques algériens et libyens.

Nombre d'opérateurs ont également proposé la création d'une succursale bancaire de la BEA dans la capitale libyenne, Tripoli, pour pallier toutes les difficultés rencontrées dans les opérations logistiques (transport) et en privilégiant le Groupe national de transport terrestre de marchandises et logistique (Logitrans) qui, à son tour, confie à d'autres sociétés les opérations de transport vers la Libye.

Ils ont, en outre, plaidé pour l'ouverture d'une ligne terrestre permanente (trois fois par semaine) entre l'Algérie et la Libye en vue de transporter les hommes d'affaires vers les deux pays et ce, pour hisser ces transactions à un "niveau de plus en plus large" et accélérer la création des zones de libre-échange dans différents domaines, à leur tête les matériaux de construction et les industries de transformation, sans oublier les industries pharmaceutiques et les produits de cosmétiques.

R. E.

ROYAUME-UNI

La police mobilisée contre les manifestants anti-G7

Des milliers de policiers ont été mobilisés cette semaine sur le territoire britannique pour surveiller le déroulement des nombreuses manifestations prévues en amont du sommet du G7 qui se déroulera de vendredi à dimanche en Cornouailles.

Premières retrouvailles physiques entre dirigeants du monde industrialisé depuis le début de la pandémie, ce sommet sera aussi l'occasion pour les mouvances contestataires de faire entendre leurs voix réduites au silence par les longs mois de confinement et par les mesures de lutte contre le coronavirus.

Toutes les voies d'accès à Carbis Bay, la petite station balnéaire qui accueillera le sommet, ont été bouclées et 5.000 policiers ont été déployés pour attendre un total de 6.500 personnes, agents des forces de l'ordre et volontaires, ont



détaillé les polices du Devon et de Cornouailles.

"Tout ce que nous ferons sera proportionné et sera légitime", a promis le chef de police adjoint Glen Mayhew à qui incombe la tâche de sécuriser le sommet. "Nous savons que les médias du monde entier auront les yeux braqués sur

nous au cours des sept prochains jours." Si la menace terroriste subsiste, l'essentiel du travail des forces de l'ordre sera concentré sur la supervision des nombreuses manifestations prévues en Grande-Bretagne, d'autant que plusieurs mouvements ont promis de provoquer des perturbations d'envergure pour se

rappeler au souvenir des pouvoirs publics.

"Nos droits n'ont pas été acquis grâce à des manifestations calmes et polies. Nos droits l'ont été dans le bruit, dans la perturbation et par les désagréments", rappelle le Kill the Bill group, qui fait partie de la vingtaine d'organisations ayant rejoint le collectif "Résistons à la coalition G7" (RG7).

"Nous serons bruyants, nous serons perturbateurs, nous serons gênants", a promis le collectif qui mène campagne contre un projet de loi proposant de confier de nouvelles prérogatives à la police pour encadrer et réprimer les manifestations.

La police dit soutenir le droit de manifester dans le calme et a assigné quatre sites aux protestataires afin qu'ils se réunissent. Mais pour le RG7, qui regroupe des activistes écologistes, des militants pacifistes et des anarchistes, il n'est pas question de les utiliser.

La police a prévenu qu'elle ferait preuve de fermeté et que les perturbations prolongées ne sauraient être autorisées.

AFGHANISTAN

Les talibans appellent les interprètes à rester dans le pays

Les interprètes au service des forces occidentales, considérés comme des traîtres par les talibans, craignent de plus en plus pour leur vie quand les armées étrangères auront achevé leur retrait total du pays d'ici à septembre.

Alors que le retrait des troupes américaines d'Afghanistan doit commencer à partir du 4 juillet, la crainte d'une offensive des talibans est de plus en plus redoutée dans le pays. Avec, également, de vives inquiétudes quant au sort des interprètes afghans qui ont travaillé avec des forces internationales, et qui craignent de faire l'objet de représailles. Les talibans ont assuré dans un commu-

niqué, lundi 7 juin, que ces Afghans "ne [courraient] aucun danger de leur part". Les États-Unis et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) ont entamé le 1^{er} mai un retrait définitif d'Afghanistan qui doit être achevé pour le 20^e anniversaire des attentats du 11 septembre 2001. Mais le retrait des troupes américaines a été discrètement avancé au 4 juillet.

Avec ce retrait accéléré des troupes étrangères, des milliers de traducteurs et interprètes des ambassades et des forces militaires occidentales se ruent vers les consulats en espérant obtenir un visa d'immigration, par crainte de représailles

si les talibans revenaient au pouvoir à Kaboul.

Les visas accordés pour les États-Unis se sont drastiquement réduits ces dernières années, des responsables américains affirmant que certains extrémistes se faisaient passer pour des traducteurs. Selon l'ambassade américaine à Kaboul, environ 18.000 Afghans attendent toujours que leur demande soit traitée, et un nombre équivalent de salariés afghans a déjà reçu un visa en 20 ans, selon un rapport de l'université Brown. Le gouvernement britannique a affirmé récemment vouloir accélérer la relocalisation de son personnel afghan.

AUTRICHE

Démission du patron de l'Öbag, un proche du chancelier Kurz

Le président de l'Öbag, holding publique gérant les participations de l'État autrichien dans de grandes entreprises cotées en Bourse, a démissionné de ses fonctions alors que la justice enquête sur des soupçons de parjure visant le chancelier Sebastian Kurz. Le dirigeant autrichien est soupçonné d'avoir menti sous serment devant une commission d'enquête parlementaire relative à un scandale de corruption, "l'Ibizagate", qui a coûté sa place en 2019 à l'ex-chancelier et allié Heinz Christian Strache, chef du FPÖ (extrême droite).

Lors de son audition en 2020, Sebastian Kurz, 34 ans, avait nié toute intervention dans la nomination d'un proche, Thomas Schmid, à la tête de l'Öbag. Or des échanges anciens de SMS entre

les deux hommes, largement relayés dans les médias autrichiens, attestent d'une proximité entre le chancelier et ce haut fonctionnaire : "Tu as tout ce que tu veux", aurait ainsi écrit Sebastian Kurz au patron de la holding. Un message auquel Schmid avait répondu par des remerciements et des émojis figurant son affection. Des échanges embarrassants qui pourraient valoir in fine une inculpation au chancelier autrichien pour "fausse déclaration". Sebastian Kurz nie toute infraction. Pris dans la tourmente, Thomas Schmid, dont le mandat expirait théoriquement en mars 2022, a finalement été contraint à la démission.

L'Öbag avait indiqué en avril que son dirigeant n'irait pas au-delà de son mandat, mais elle précise mardi dans un

communiqué que son conseil de surveillance est "parvenu avec M. Schmid à la conclusion que la cessation immédiate de son rôle constitue une étape nécessaire pour l'Öbag".

La directrice de l'entité, Christine Catasta, assurera l'intérim.

L'Öbag détient notamment 51 % du capital de la compagnie d'électricité Verbund, 31,5 % de la compagnie pétrolière OMV et 52,9 % de La Poste autrichienne. Le Parti social-démocrate autrichien (SPÖ, opposition), qui accuse le chancelier de népotisme, a jugé que la démission de Schmid participait de "l'effondrement du système Kurz".

Agences

SOUDAN

Calme précaire après des heurts entre tribus au Darfour-Sud

Un calme précaire dominait au Darfour-Sud, situé dans le sud-ouest du Soudan, après des affrontements la semaine dernière. Les heurts entre deux tribus opposées ont fait 36 morts et une quarantaine de blessés. Moussa Mahdi, le gouverneur de l'État du Darfour-Sud, a affirmé que des forces communes ont été dépêchées dimanche à Oum-Dafouk, lieu de l'affrontement, situé près de la frontière avec la République centrafricaine. Ces forces ont pu intervenir pour séparer les deux tribus. Les affrontements ont opposé la tribu africaine Fallata à la tribu arabe al Ta'aisyha. Un différend sur des terres agricoles était à l'origine de ces heurts, selon l'agence officielle.

Le gouvernement local a ouvert une enquête pour déterminer les responsabilités de ces nouveaux affrontements fréquents dans la région du Darfour-Sud pour la terre, l'eau et le pâturage.

La récurrence des violences au Darfour fait partie des nombreux défis que le gouvernement soudanais de transition doit relever. En avril dernier, 132 personnes sont mortes dans des affrontements tribaux au Darfour-Ouest. En janvier, ce sont 250 autres qui ont également trouvé la mort dans des combats similaires.

Depuis le retrait fin 2020 de la Minaud, la mission conjointe entre l'Onu et l'Union africaine du Darfour, ces affrontements se sont multipliés.

Pour lutter contre la recrudescence de la violence au Darfour-Sud, le gouverneur a récemment ordonné de verbaliser toute personne portant une arme blanche et tout conducteur à bord d'un véhicule non immatriculé.

Agences

MATCH AMICAL TUNISIE-ALGÉRIE

Dernier test grandeur nature

Demain soir, la sélection algérienne de football affrontera son homologue tunisienne pour leur dernier match de préparation en prévision du 2^e tour éliminatoire du Mondial 2022, reporté de juin à septembre en raison de la pandémie de Covid-19.

PAR MOURAD SALHI

L'équipe nationale, qui s'est contentée de l'essentiel en décrochant 2 victoires en amical face à la Mauritanie (4-1) et au Mali (1-0), sans réaliser de grosses prestations, disputera un autre test révélateur contre la Tunisie, demain au stade Hamadi-Agrebi de Radès à partir de 20h30. Invaincue depuis le 18 novembre 2018, et la victoire décrochée à Lomé face au Togo (4-1), en qualifications de la Can-2019, l'équipe nationale a traversé dès lors une période exceptionnelle, remportant au passage le trophée continental en Égypte, en arrivant à égaliser le record africain d'invincibilité, détenu par la Côte d'Ivoire (26 match sans la moindre défaite). Maintenant, pour marquer un peu plus l'histoire du football continental, les coéquipiers du capitaine Riad Mahrez sont, désormais, à 1 seul match pour battre le record des Ivoiriens. Mais cela passera inéluctablement par un bon résultat demain face aux Aigles de Carthage.

Une victoire, ou à défaut un match nul, permettra surtout aux Verts de préserver la dynamique, enclenchée depuis l'arrivée à la barre technique de Djamel Belmadi, ce qui va leur permettre certainement d'aborder le second tour des éliminatoires du



Mondial qatari avec un ascendant psychologique non négligeable. "C'est une équipe difficile à manœuvrer, demi-finaliste de la dernière Can, habituée de la Coupe du monde. C'est un adversaire très intéressant. C'est une équipe qui a beaucoup d'expérience, avec des joueurs habitués à l'Afrique et qui savent gérer les matchs. Ces rendez-vous amicaux sont loin d'être sans enjeu pour moi, puisqu'ils seront déterminants pour le prochain classement de la Fifa. Notre objectif est de préserver notre position dans le Top 5 continental, pour pouvoir disputer un éventuel match retour des barrages du Mondial 2022 chez nous", a indiqué le sélectionneur national Djamel Belmadi et d'ajouter : "Je connais cette équipe de Tunisie, ils savent qu'on la connaît."

En vue de cet ultime test, Belmadi va aligner son équipe-type, avec notamment le retour sur le côté droit de Youcef Atal et du milieu offensif Sofiane Feghouli, ménagés face au Mali. "Sur le premier match, il y a eu

des nouveaux qui m'ont montré que je peux compter sur eux. Quant à ce deuxième match face au Mali, on a réussi à résoudre les problèmes que l'adversaire nous a posés. C'est un motif de satisfaction. Maintenant, nous avons un autre test grandeur nature que nous allons aborder avec la même envie de gagner", a-t-il indiqué.

Les Tunisiens, dirigés sur le banc par Mondher Kebaier, se sont imposés difficilement samedi à Tunis face à la RD Congo (1-0), pour leur premier match amical. Côté effectif, deux joueurs, à savoir Youssef Msakni et Ferjani Sassi, seront absents lors de ce derby maghrébin.

Cette rencontre sera dirigée par un trio d'arbitres égyptiens emmené par Mohamed Maârouf. Ce dernier sera épaulé dans sa mission par ses deux compatriotes Youssef Elbosaty et Samir Gamal qui était déjà présent lors du match face au Mali, alors que le quatrième arbitre est le Tunisien Naïm Hosni.

COUPE DE LA LIGUE

Historique pour Magra

Le NC Magra s'est qualifié en finale de la Coupe de la Ligue de football, en s'imposant devant l'USM Alger 2-1 après prolongations (temps réglementaire : 1-1), mardi au stade des Frères-Boucheligue de Magra. Le NC Magra a ouvert le score par Ayache Ziouache à la 40^e minute de jeu, avant que

Mehdi Beneddine n'égalise sur penalty pour l'USM Alger, dans le temps additionnel de la 2^e mi-temps (90+7). Le but de la victoire du NCM a été l'œuvre de Mohamed Es-Saïd à la 110'. En finale, le NCM affrontera le vainqueur de l'autre demi-finale entre la JS Kabylie et le WA Tlemcen,

prévue ce mercredi à 17h30. Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Teddy Boulhendi signe professionnel avec l'OGC Nice

S'il s'est déjà entraîné avec les seniors, c'est désormais officiellement acté : le portier international algérien des U-20 Teddy Boulhendi a signé son premier contact professionnel avec l'OGC Nice. Dans un entretien accordé au site officiel de l'OGC Nice, Manuel Pires, directeur du centre de forma-

tion, est revenu sur la signature pro de Teddy Boulhendi : "Teddy est un gardien de but sérieux, très rigoureux. Il a progressé cette année même s'il a peu joué cette saison en raison de l'arrêt de la N3. Il a découvert les exigences du haut niveau, et il est toujours en apprentissage même si c'est

un contrat professionnel". S'il vient de signer professionnel avec Nice, Boulhendi pourrait être prêté vers une formation de Ligue 2 afin d'engranger du temps de jeu. Pour rappel, le portier avait été observé par Djamel Belmadi au cours des premiers jours du stage du mois de juin.

NICE

Boudaoui troisième meilleur joueur de la saison

Auteur d'une belle saison avec 25 apparitions pour 3 buts marqués ainsi que 3 passes décisives délivrées, Hicham Boudaoui a été désigné troisième meilleur joueur des Aiglons lors de l'exercice écoulé. L'ancien pensionnaire du Paradou a montré toutes ses qualités avec le club azuréen, lui permettant ainsi de s'installer en tant que titulaire en puissance dans l'effectif dirigé au cours de la saison par Adrian Ursea. Une confiance qui a permis à l'international algérien d'évoluer dans son rôle préférentiel dans l'entrevue après avoir connu un poste d'ailier sous les ordres de son ancien entraîneur Patrick Viera. Élu meilleur espoir la saison dernière, Hicham Boudaoui a ainsi obtenu la troisième place au classement des meilleurs joueurs niçois, à l'issue d'un vote organisé par le club auprès de ses supporters, continuant ainsi sa progression au sein du projet sportif porté par Ineos, deux ans après son arrivée à Nice.

MERCATO

Bouhenna rejoint le CFR Cluj

Dans un communiqué publié sur son site internet, le CFR Cluj de Roumain a officialisé le recrutement de Rachid Bouhenna qui rejoint les Ceferiștii, champions de Roumanie en titre au cours des quatre dernières années.

Après avoir résilié il y a quelques semaines son contrat, d'un commun accord, avec son ancien club, en l'occurrence le Sepsi OSK, Rachid Bouhenna a rejoint officiellement le CFR Cluj. En outre, selon nos informations, l'ancien défenseur du CSC et du MCA a signé un contrat de deux années au sein du club roumain.

Qualifié pour le premier tour de qualification de la Ligue des Champions 2021-2022, le natif de Méru effectue ainsi une évolution notable dans sa carrière en rejoignant un club majeur du championnat roumain, régulièrement présent dans les Coupes européennes, notamment en Ligue Europa. L'ex-international espoirs algérien de 29 ans pourra, donc, s'illustrer au sein d'un club plus exposé, ce qui pourrait lui permettre, entre autres, de taper à l'avenir dans l'œil du sélectionneur national, Djamel Belmadi.

ANNIVERSAIRE

Mélyna

Voilà 12 mois que tu illumines notre vie, 12 mois à entendre tes rires, à se délecter de tes sourires, 12 mois pendant lesquels, chaque jour qui passe, Papa et Maman savourent l'immense chance de t'avoir auprès d'eux... heureux anniversaire mon ange !



Joyeux Anniversaire!

FRANCE-ALLEMAGNE



21h00



Dernier match de la saison 2020-2021 pour Kenza Dali et ses coéquipières. Après leur victoire face à l'Angleterre (3-1) et leur défaite contre les Etats-Unis (0-2), l'équipe de France féminine défie les Allemandes, classées 2es au classement FIFA ! Les Bleues de Corinne Diacre se réunissent une dernière fois au stade de la Meinau à Strasbourg, avant leur prochaine saison aux échéances importantes.

JEUDI REPORTAGE



21h00



En ville, dans les bouchons ou encore sur les axes rapides, les incivilités au volant se multiplient. Dans les centres-villes, le trafic est devenu infernal. Les forces de l'ordre se mobilisent pour éviter les accidents. Ils sont suivis dans la capitale, en banlieue parisienne et aussi dans le Sud de la France.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Des reportages à l'étranger, des enquêtes sur des phénomènes de société, des portraits et des carnets de route, restez au courant de l'actualité grâce aux enquêtes exclusives et découvrez des sujets poignants.

MEURTRES EN PAYS D'OLERON



21h00



Le corps d'un des plus importants ostréiculteurs du bassin d'Oléron a été retrouvé, nu, recroquevillé en position fœtale, sur la stèle d'un cimetière protestant. Enfant du pays, le médecin légiste Vincent Lazare épaula le capitaine Valeix dans son enquête.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

THE SALISBURY POISONINGS



21h00



4 mars 2018. Sergueï Skripal et sa fille, Iouliia, sont victimes de convulsions sur un banc de la petite ville anglaise de Salisbury. Ils sont transportés à l'hôpital où les médecins échouent à poser un diagnostic. Le lieutenant de police Nick Bailey, qui a découvert que Sergueï est un ancien agent double russe, fouille sa maison et présente peu après d'étranges symptômes. Informée qu'il s'agit d'une tentative d'assassinat sur les Skripal à l'aide d'un poison non identifié.

KALASH AU ZÉNITH



21h00



Sur la scène du Zénith de Paris, le chanteur martiniquais Kalash a provoqué l'enthousiasme de ses fans en interprétant quelques-uns de ses plus grands tubes.

TAMARA



21h00



Avec ses kilos en trop, Tamara n'est pas bien dans sa peau. Alors qu'elle vient tout juste de rentrer au lycée, elle est décidée à s'imposer parmi ses camarades et à faire enfin taire les mauvaises langues qui l'entourent. Du coup, elle parie avec sa meilleure amie qu'elle arrivera à sortir avec le prochain garçon qui se présentera en classe. C'est le très beau Diego, un nouvel élève, qui fait son apparition.

LUTHER *2020 UNE SALE JOURNÉE



21h00



Le marchand d'art Elliott Carrodus fait appel aux talents de Luther : sa femme, Jessica, a été enlevée par un criminel connu sous le nom de l'Orpailleur. Comme rançon, ce sinistre individu exige que Carrodus lui remette sept diamants de grande valeur. Elliott confie à Luther que Jessica a avalé les pierres précieuses afin de les soustraire au voleur. Luther va devoir se montrer subtil pour réussir à libérer la captive.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:38
Dohr	12:47
Asr	16:39
Maghreb	20:09
Icha	21:49

VOYAGEURS ALGÉRIENS

NOUVELLES CONDITIONS D'ENTRÉE EN FRANCE

L'ambassade de France en Algérie a publié un communiqué concernant les nouvelles dispositions d'entrée sur le territoire français pour les voyageurs algériens. "À compter d'hier, les flux de voyageurs entre la France et les pays étrangers seront rouverts selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs". Pour ce qui concerne les voyageurs algériens, la représentation diplomatique française indique que "Les voyageurs en provenance d'Algérie (classée en zone orange), vaccinés avec un vaccin homologué par l'Agence européenne du médicament, peuvent entrer en France sous réserve de présenter un test PCR négatif de moins de 72 heures avant l'embarquement". La même source ajoute que "Les voyageurs en provenance d'Algérie non vaccinés, ou vaccinés avec un vaccin non homologué par l'Agence européenne du médicament, ne sont autorisés à entrer en France que s'ils justifient d'un motif impérieux, présentent un test PCR négatif de moins de 72 heures avant l'embarquement, se soumettent à un test antigénique à leur arrivée et à un isolement de 7 jours." Et l'ambassade de conclure dans son communiqué que "la preuve de vaccination n'est valable qu'à la condition qu'elle permette d'attester la réalisation d'un schéma vaccinal complet. Le dispositif annoncé de reprise de l'activité visa est maintenu".



La France envisage de restreindre les visas aux Algériens

Après les menaces, le passage à l'acte ? Les autorités françaises s'approprieraient à mettre en place de restrictions en matière de délivrance des visas pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, rapporte, hier, la radio *Europe 1*. But : les inciter à coopérer en matière de lutte contre l'immigration clandestine en acceptant d'accueillir plus facilement leurs ressortissants en situation irrégulière en France, ce qui ne serait pas le cas actuellement. Seuls 50 % des laissez-passer sont délivrés par ces trois pays en moyenne, selon la même source. Or, à une année de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron, qui sera candidat à sa succession, veut montrer qu'il a un bilan solide en matière d'immigration. Le thème devrait, en effet, occuper une place centrale dans la campagne électorale des présidentielles, dans un contexte de crise économique et de tensions autour de l'Islam notamment.

France : les flux migratoire en hausse

Selon *Europe 1*, les flux migratoires, stoppés pendant plusieurs mois par la pandémie du Covid-19, repartent à la hausse. Les départs d'embarcations de migrants clandestins depuis les trois pays du Maghreb sont quotidiens, comme le montrent les chiffres régulièrement annoncés par les médias et les

autorités en Espagne et en Italie.

Dans ce contexte, la droite et l'extrême-droite accusent Emmanuel Macron de ne pas agir efficacement contre l'immigration irrégulière. Pour tenter de prouver le contraire, le chef de l'État français s'appête à annoncer des nouvelles mesures.

Selon *Europe 1*, une réunion se tiendra ce mercredi à l'Élysée autour du Président français Emmanuel Macron. Au cœur de la réunion, la relation entre Paris et l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Restrictions sur les visas : qui sera concerné ?

Les trois pays du Maghreb "ne jouent pas suffisamment le jeu" avec la France, notamment pour reconnaître leurs ressortissants que la France a décidé d'expulser, affirme le média français.

Europe 1 ne précise pas quelle forme prendront ces restrictions en matière de délivrance de visas. Vont-elles concerner des responsables ou des hauts cadres de l'État ou seront-elles appliquées à l'ensemble des demandeurs de visas ? Des réponses pourraient être apportées après la réunion de ce mercredi après-midi à l'Élysée.

Menace de grève chez Aéroports de Paris

Depuis hier, les frontières de la France sont ouvertes aux ressortissants de 38 pays. Les

voyageurs vaccinés en provenance de plusieurs pays, dont l'Algérie, peuvent également s'y rendre en présentant un test PCR négatif datant de moins de 72 heures avant l'embarquement. Pour sa part, la compagnie aérienne Air Algérie effectue 3 vols hebdomadaires avec la France : 2 entre Alger et Paris en aller-retour (les mardis et jeudis) et un 3^e entre Marseille et Oran (tous les samedis) en aller-retour. La compagnie aérienne algérienne n'a pas encore dévoilé son programme de vols pour le mois de juillet. Elle attend une décision du gouvernement qui devrait intervenir dans les prochains jours, après une première évaluation de l'impact de la reprise des vols sur la situation sanitaire en Algérie.

Air Algérie pourrait poursuivre ses vols en juillet

Pour l'heure, les choses semblent se dérouler correctement, malgré les critiques et les polémiques sur le respect des conditions sanitaires par les voyageurs placés en quarantaine. Les premiers groupes de passagers confinés ont quitté les hôtels et aucun cas de contamination au Covid-19 n'a été annoncé. La situation sanitaire globale reste également encourageante, malgré une hausse sensible ces derniers jours. Les nouvelles contaminations se situent autour de 300 à 360 nouveaux cas par jour. En France, la situation sanitaire s'améliore grâce à la vaccination. Ce qui est de bon augure pour la suite.

Air Algérie pourrait donc poursuivre ses vols vers les aéroports français. Mais le programme pourrait être perturbé, début juillet, par une grève des personnels des Aéroports de Paris (ADP) qui gère les plateformes de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly. Selon le journal *Le Parisien*, les organisations syndicales ont déposé un préavis de grève du 1^{er} au 5 juillet prochain pour protester contre un plan de la direction qui prévoit de possibles licenciements et des baisses de salaires. La direction du groupe ADP justifie son plan de restructuration par la baisse de l'activité sur ces plateformes. Actuellement, le trafic est à 25 % de son niveau de 2019. Cet été, ADP espère atteindre 50 % du niveau de 2019.

CENTRE MONDIAL DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Tindouf classé endroit le plus chaud du monde

Le Centre mondial de la météorologie vient de classer la région algérienne de Tindouf comme l'endroit le plus chaud du monde. La température atteint les 50° à l'ombre dans cette région. Les régions de Reggane et Adrar arrivent à la 5^e position et In Salah à la 6^e place.

Funace Creek, dans la vallée de la mort en Californie (USA) était considérée jusqu'en mai écoulé comme zone la plus chaude du monde avec des températures de plus de 56°.

COVID-19 EN ALGÉRIE

387 nouveaux cas et 7 décès en 24 heures

Les indicateurs sanitaires sont à la hausse en Algérie, le pays a en effet enregistré, hier, une nouvelle hausse des contaminations au coronavirus selon le dernier bilan rendu public par le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie.

Dans son bilan, établi sur les dernières 24 heures, publié en cette fin de journée, le Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de l'épidémie a fait état de 387 nouvelles contaminations au Covid-19 contre 364 la veille.

Selon la même source, le nombre de nouveaux cas rétablis de la maladie est de 243 contre 238 cas recensés avant-hier. Malheureusement on déplore 7 nouveaux décès contre 10 au bilan de la veille.

RÉCUPÉRATION DES FONDS DÉTOURNÉS

DE NOUVEAUX CHIFFRES AVANCÉS

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi-M'hamed a fait le point, hier, sur la lutte contre la corruption et le processus de récupération de l'argent détourné par d'anciens hauts responsables. Intervenant lors d'une conférence de presse, Chaker Kara a d'emblée indiqué que la création du pôle économique et financier auprès de la juridiction est intervenue dans le cadre des efforts de l'État dans la lutte contre la corruption. Après neuf mois de sa création, le pôle spécialisé a instruit et jugé plusieurs affaires de corruption. Comme bilan pour la même période, le procureur a fait état de saisie de 750 biens immobiliers avec un taux de 23 % de la totalité des biens saisis. Il s'agit également de 1.780 biens mobiliers avec un taux de 43 %. Selon le même intervenant, le tribunal a ordonné la saisie de 1.011 comptes bancaires ce qui représente 32 % et 5 indices bancaires avec un taux de 0,16 %. Pour ce qui est des personnes impliquées dans les affaires de corruption poursuivies par la même juridiction, le procureur a avancé le chiffre de 2.000 accusés.

Dans le détail, il indique qu'il s'agit de 723 personnes, dont 527 de sexe masculin et 47 de sexe féminin. 149 personnes morales ont été également poursuivies. Selon lui, le "nombre de personnes qui se trouvent en détention dans le cadre de ces affaires s'élève à 55 tandis que 151 autres prévenus sont sous contrôle judiciaire".

Les entraves de la récupération des biens transférés à l'étranger

Concernant le processus de récupération des biens transférés vers l'étranger, le procureur près la même juridiction a parlé de plusieurs entraves notamment au niveau international qui empêchent ce processus d'être amené à bout. Dans ce sillage, il cite des "entraves au niveau de la coopération judiciaire internationale", précisant que ces "démarches sont compliquées et nécessitent énormément de temps". Selon lui, la "récupération des biens à partir d'un autre pays est compliquée d'autant que les États de ces pays se retrouvent dans l'obligation de céder un bien mobile

pour un autre État". Dans le même contexte, il a révélé que "parmi les obstacles que nous rencontrons dans la restitution de ces biens on trouve l'absence d'accords internationaux bilatéraux". D'ailleurs, il explique que "l'arbitrage revient souvent aux accords de lutte contre corruption, qui sont un frein à la récupération des fonds saisis". Revenant sur le processus, Chaker Kara explique que les "demandes de coopération judiciaire internationale comprennent des informations sur les personnes, les faits, les biens et l'identification des revenus du crime. Et pour déterminer l'identité des personnes, et lorsque nous localisons ces revenus, nous demandons le gel des fonds, des soldes ou des comptes bancaires". Le conférencier a également indiqué que le "nombre de requêtes judiciaires internationales émises est de 55, envoyée principalement pour la Suisse, la France, l'Italie, le Luxembourg, le Panama, l'Irlande du Nord, la Chine, les États-Unis, le Canada et les Émirats arabes unies..."